

LABÈGE

Bulletin d'informations municipal

infos

juillet/août 2013
n°226

Pour plus d'Informations : www.ville-labege.fr

Infos municipales

Le centre ancien
sous des dehors d'été



Solidarité
avec les sinistrés
du Luchonais



Un tracteur et un employé
municipal à disposition
des secours

Infos associatives

Fêtes des assos et vide grenier
rendez-vous le 8 septembre



8 SEPTEMBRE

Infos générales

Le vélo en toute sécurité



ESPACES VERTS
Deux jeunes en
emploi d'avenir

ESPACE JEUNES

Retrouvez les infos pages 22/23

Enquête INSEE

Institut National de la Statistique
et des Etudes Economiques

entre le 6 mai 2013 et le 13 juillet 2013
sur « Les ressources et les
conditions de vie des ménages »

L'enquête porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Un enquêteur de l'Insee chargé d'interroger certains prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Enquête Publique

Plan de Prévention
des Risques d'inondation (PPRI)
du bassin Hers Mort Moyen

Du samedi 15 juin 2013
au vendredi 19 juillet 2013

Dossier consultable à la Mairie de Labège
rue de la croix rose- 31670 LABÈGE

Permanences juridiques

Tous les vendredis de 14 h 30 à 16 h 30
à la mairie sur rendez-vous au 05 62 24 44 44

- Vendredi 5 juillet : M^e M.L CAVALIE-FORTUNE
- Vendredi 19 juillet : M^e Sophie MONIER
- Vendredi 2 août : M^e Ludovic SEREE DE ROCH
- Vendredi 6 septembre : M^e Axelle FRANCOIS-THARY
- Vendredi 20 septembre : M^e M.L CAVALIE-FORTUNE

Rappel

Prochaine collecte des informations pour le bulletin de septembre 2013 :

avant le 26 août 2013 dernier délai

Pour les articles déjà saisis sur ordinateur, ayez l'amabilité de les envoyer par courriel à rbeugne@ville-labege.fr ou, si vous n'avez pas d'adresse électronique, de lui fournir ces textes sur un support numérique (clé USB, CDrom...) qui vous sera restitué.

Sommaire

Infos municipales

Au conseil municipal	3-4
Emplois d'avenir : deux jeunes aux Espaces verts	4-5
Services techniques : une mobilisation de chaque jour	6/8
Solidarité avec les sinistrés du Luchonais	8
La crue de l'Hers sous contrôle	9
Avis de la police municipale : Occupation du domaine public et Opération tranquillité vacances	9
Que faire des déchets verts ? Rappel du règlement	10
Lutte contre les chenilles processionnaires	11
Travaux : rénovation du centre ancien, réhabilitation de la maison le Pastel, entretien des toitures	12
Canicule/grand froid : inscription au fichier mairie, conseils	13-14
Nouveaux rythmes scolaires	14
Ecoles : fêtes de fin d'année	15
Sous des dehors d'été	16-17
Médiathèque	18-19
Maison Salvan : exposition Nicolas Daubannes – Conférences d'histoire de l'Art - Salon d'automne – Stage d'été	20-21
Espace Jeunes	22-23

Infos intercommunales

Fêtes et animations en Sicoval :	
festival Convivencia, Lire en tongos	24
En bref	25

Infos associatives

Associations : Créations - AASET : rectificatif subvention	26
Fête des associations - Bulletin d'inscription au vide grenier	26
COF - Calendrier des événements à venir et Fête locale	27
Délires d'encre se met à l'heure d'été	28
Danse de Labège	29
Assaut musical - Association franco-japonaise	30
Autour du livre	31
Jardins familiaux - Chats libres	32
Solhandi	33
Bad à Labège - A vent scène	34
Gymnastique volontaire	34-35
Labège football club	35
Tennis club	36

Infos générales

Le 3 ^e candidat au baccalauréat est labégeois	37
Sécurité à vélo : les bons réflexes	38
Eco-geste : pour réduire ses consommations (fiche 2)	39
Maison de retraite : des activités variées	40-41
Mémo compostage - Calendrier collecte déchets	42
Pharmacies de garde - Calendrier collecte déchets verts	43

Conception maquette - Réalisation : Sicoval - Rue du Chêne Vert - Labège
Photos de couverture : Richard Beugné et Didier Lubet

**Horaires d'été de la mairie
du 15 juillet au 16 août inclus**
Mairie - rue de la Croix Rose - 31670 Labège

Tél. : 05 62 24 44 44 • Courriel : accueil@ville-labege.fr

Horaires :

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf du 15 juillet au 16 août inclus (horaires d'été : de 8h à 12h et de 13h à 17h, sauf le vendredi 16h30)

Fermé tous les samedis pendant les vacances scolaires, sauf le samedi 31 août : ouverture de 9h à 12h

Au Conseil municipal

Vous trouverez ci-après le compte rendu du Conseil municipal du 16 avril durant lequel ont été réglées les affaires courantes.

■ Réunion du 16 avril 2012

• Travaux en délégation

Le Conseil municipal a confirmé à l'unanimité les engagements de travaux et marchés effectués dans le cadre de la délégation de pouvoir, à savoir :

- Cimetière : marché de restructuration après récupération des tombes abandonnées (43 357 € TTC - Elabor),
- Espaces verts : marché d'entretien proposé en 3 lots - lot 1 : Labège centre ville (Gauci Environnement - 87 780 € HT), lot 2 : Stade Innopole (ISS - 21 838 € HT), lot 3 : Espaces boisés Gauci Environnement - 2 276 € HT,
- Transports périscolaires : marché proposé en deux lots - lot 1 : Transports réguliers (Véolia - 69,55 € TTC du kilomètre), lot 2 : Transports occasionnels (Teste),
- Maison Salvan : Exposition « Same player shoot again » (Guillaume Bautista - 5 100 € TTC).

• Comptabilité - finances Sémivalhe : vente d'actions

La commune possède 300 actions au sein de la Sémivalhe (Société d'économie mixte de la vallée de l'Hers), ce qui représente 1 % du capital social de la société ; cette participation avait été prise au moment de sa constitution pour pouvoir bénéficier de ses services.

Comme cette possibilité n'a jamais été utilisée et vu la faiblesse du portefeuille de la commune, il est proposé de céder la totalité des actions à la commune de Castanet-Tolosan pour une valeur de 20 € par action soit 6 000 € au total.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité ce projet de vente.

• Ressources humaines

a) Recrutement d'agents saisonniers et d'un animateur pour le chantier jeunes citoyens

Comme chaque année, le fonctionnement du chantier jeunes citoyens nécessite le recrutement de saisonniers qui travailleront 10 jours chacun sur la période du 8 juillet au 2 août 2013 et d'un animateur encadrant pour la période du 4 juillet au 2 août 2013.

Accord du Conseil, sachant que cette organisation est désormais de la compétence du Sicoval, mais qu'elle sera réalisée par la commune avec son accord dans la mesure où cette action est unique sur le territoire du Sicoval.

b) Sicoval, mise en place et fonctionnement de services communs

Dans le cadre d'une recherche de bonne organisation des services sur leur territoire et de mutualisation de leurs moyens humains et matériels, est présentée au Conseil municipal une convention qui a pour objet de définir les conditions organisationnelles et financières dans lesquelles la commune et le Sicoval constituent en services communs le service de l'administration générale. A ce titre, cette convention précise les modalités de mise à disposition de M. Didier Colotto pour assurer la Direction des services de la commune de Labège et les différentes responsabilités incombant à la commune et au Sicoval à cet égard.

Accord unanime du Conseil.

c) Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

Certains agents contractuels peuvent accéder à un emploi titulaire par la voie de concours réservés, de sélections professionnelles ou de recrutements réservés. Dans ce cadre, les collectivités territoriales doivent recenser les agents susceptibles de bénéficier de ce dispositif et établir un programme pluriannuel d'accès à un emploi titulaire. Le Conseil a approuvé la liste des emplois concernés pour la période 2013-2016 qui pourrait concerner 3 agents.

d) Gratification versée aux employés de la collectivité lors de l'attribution d'une médaille d'honneur régionale, départementale et communale

Le Conseil municipal a accepté le principe de l'attribution d'une gratification aux agents communaux récipiendaires de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, dont le montant est fixé à 150 € pour la médaille d'argent, 200 € pour la médaille de vermeil, 250 € pour la médaille d'or.

Un délai de 3 ans entre l'attribution de chaque type de médaille est nécessaire et c'est à l'agent d'effectuer la demande auprès de la Préfecture pour obtenir le diplôme, l'achat de la médaille demeurant à ses frais.

e) Renouvellement d'un poste d'adjoint d'animation de 2^e classe :

Le poste d'adjoint d'animation de 2^e classe pour la gestion des associations sportives et culturelles, à 28 h hebdomadaires, a été renouvelé avec l'accord du Conseil du 1^{er} mai 2013 au 1^{er} août 2013 pour accroissement temporaire d'activités.

f) Renouvellement d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2^e classe :

Le poste d'adjoint du patrimoine de 2^e classe pour le fonctionnement de la médiathèque, à 18 h 30 hebdomadaires, pouvant aller jusqu'à 28 h 30, a été renouvelé avec l'accord du Conseil du 4 mai 2013 au 30 juin 2013 pour accroissement temporaire d'activités par suite du passage d'un agent en mi-temps thérapeutique.

g) Création poste d'animateur principal de 2^e classe à 17h30

La délibération prise le 26 mars pour la création du poste d'animateur principal de 2^e classe destiné au secteur enfance/jeunesse de la commune, à 17 h 30 hebdomadaires, est remplacée par la nouvelle délibération qui prévoit un accroissement d'activité à compter du 2 mai pour une durée de 6 mois. La personne recrutée occupera un poste à mi-temps au CIAS du Sicoval en tant que coordonnateur enfance/jeunesse du secteur.

(suite page 4)

(suite de la page 3)

• **Fontaine place Saint Barthélémy :
avenant au marché**

Les travaux effectués par l'entreprise Thomas & Danizan pour la mise en place de la fontaine font apparaître des travaux en plus d'un montant de 10 892,55 € HT et des travaux en moins d'un montant de 14 857,60 € HT, ce qui conduit à une moins value du marché de - 3 965,05 € HT, ce qui ramène le montant du marché à 51 071,62 € HT. Accord unanime du Conseil.

• **Question diverse (hors ordre du jour du
Conseil) : extension de la zone 30 dans
le centre ancien.**

Proposition a été faite par M. le Maire d'étendre à l'ensemble du centre ancien la zone limitée à 30 km/h pour les voitures. Pour cela, un panneau indicatif sera mis en place à chaque entrée du village pour que la réglementation en matière de vitesse et de stationnement à l'intérieur de la zone 30 puisse être appliquée.

*Jean-Louis Astor,
Commission Communication*



Emplois d'avenir : deux jeunes au secteur « Espaces verts »

Offrir une première expérience professionnelle ainsi que des formations qualifiantes, tel est le but du dispositif « Emploi d'avenir ». Consciente des difficultés rencontrées par certains jeunes pour trouver un premier emploi, la municipalité a décidé de recourir à ce statut pour recruter des jeunes dont le profil correspond à celui défini par le dispositif. Pour l'heure, deux jeunes, Mickaël Gondre et Nicolas Giner, ont intégré le secteur Espaces verts. Un troisième emploi d'avenir pourrait être recruté ultérieurement pour les secteurs communication et culture, selon le même principe.

Pour postuler à ces offres d'emploi d'avenir, plusieurs critères doivent être réunis. Il faut être âgé de 16 ans au moins et de 25 ans au plus au moment de la signature du contrat (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés). Les candidats doivent ne détenir aucun diplôme, ou bien être titulaire d'un CAP/BEP et avoir été en recherche d'emploi pendant au moins 6 mois au cours des 12 derniers mois. Une fois sélectionnés, les postulants peuvent bénéficier d'un CDI ou d'un CDD de 1 à 3 ans à temps plein.

Durant la formation, il leur sera possible de préparer et de se présenter à un concours ou à un examen pour acquérir un diplôme. A l'issue de leur contrat, leurs compétences acquises durant ce temps de travail seront reconnues par une attestation d'expérience professionnelle. Nicolas Giner et Mickaël Gondre réunissaient les critères pour être recrutés. Ils bénéficient aujourd'hui d'un CDD de 3 ans à temps complet sous la tutelle de Thibaut Bombail, le responsable des espaces verts. Leurs candidatures ont été sélectionnées

et présentées par la Mission Locale pour l'emploi. Un cycle de formation au CNFPT (Centre de formation de la fonction publique territoriale) leur sera proposé durant leurs 3 ans, à l'issue desquels ils n'ont pas reçu de promesse d'embauche de la part de la Mairie. Un suivi régulier de leur parcours professionnels sera assuré conjointement par nos services municipaux et la mission locale. En poste depuis le début du mois d'avril, ils ont accepté de répondre aux questions pour le Labège infos.

Labège infos : Pouvez-vous tout d'abord vous présenter ?

Mickaël Gondre : Je suis né en septembre 1993, j'ai donc vingt ans. J'habite à Escalquens et je suis titulaire d'un CAP en travaux paysagers que j'ai obtenu en 2011, après avoir suivi les cours au CFAAH (Centre de formation d'apprentis agricoles et horticoles) d'Auzeville.

Nicolas Giner : Né le 19 août 1988, je vais fêter mes 25 ans. Je réside à Saint-Léon. Titulaire d'un CAP en travaux paysagers après des cours continus au lycée de la Cadène et d'un BEP (Brevet d'enseignement professionnel) suite à une formation en alternance au CFA d'Auzeville et chez un employeur de Castanet, j'ai suivi des cours au niveau BAC pro, mais je n'ai pas obtenu le diplôme à cause d'une fracture de la rotule, peu avant l'examen. En 2012, après 3 contrats à durée déterminée, j'ai vécu une période de chômage de 6 mois.

Labège infos : Quelles sont vos expériences professionnelles avant l'emploi d'avenir ?

Mickaël Gondre : Pendant mes deux années de formation, j'ai été en apprentissage dans une entreprise qui ne m'a pas embauché après que j'ai obtenu le CAP. En septembre 2011, je me suis retrouvé sans emploi. En mars 2012, le Tremplin* m'a pris en charge. Par l'intermédiaire de cette structure, j'ai effectué des travaux de courtes durées de jardinage, d'entretien d'espaces verts (taille de haie, tonte de pelouse, désherbage, plantations...), payés pour certains d'entre eux en chèque emploi service.

Nicolas Giner : Durant ma formation en alternance, j'ai travaillé pour ISS Espaces verts de Castanet, qui propose des entretiens et des aménagements de parcs et jardins. Après mon année de Bac Pro, la société Jardi Concept basée à Villenouvelle m'a employé. Chez eux, j'ai effectué trois CDD qui n'ont pas abouti à une embauche définitive. J'ai alors traversé une période de 6 mois de chômage.

Labège infos : Comment avez-vous eu connaissance des Emplois d'avenir proposés à Labège et quelles sont vos impressions après deux mois, vos attentes pour ces trois années ?

Mickaël Gondre : C'est la mission locale pour l'emploi de Labège qui m'a informé

du dispositif et du recrutement en cours à la Mairie de Labège. J'ai postulé et j'ai été pris après un entretien. Je suis très satisfait et j'ai plusieurs raisons à cela : tout d'abord, c'est mon souhait depuis l'âge de 14 ans de travailler à l'entretien et à l'aménagement d'espaces verts. J'aime être en extérieur, en contact avec la nature. De plus, Labège est proche du lieu où je vis, Escalquens, et c'est un village agréable, je m'y plais. Pour l'instant, tout se passe bien. Les relations avec les collègues sont bonnes. Durant ces trois ans, j'espère apprendre mieux mon métier et renforcer mes qualifications. Après, j'envisage de créer peut-être ma propre entreprise, ou de rester dans la Fonction publique, s'il y a des possibilités.

Nicolas Giner : L'annonce m'a été présentée par l'antenne de la Mission locale pour l'emploi de Nailloux où je réside. Etant au chômage depuis 6 mois et sans perspectives, je me suis dit que c'était une occasion à ne pas manquer d'avoir un emploi sur une (relative) longue durée. J'ai donc envoyé ma candidature qui a été retenue. Ce qui me semble particulièrement intéressant ce sont les formations que nous allons pouvoir suivre. Personnellement, j'ai choisi d'approfondir mes connaissances sur les produits phytosanitaires, l'élagage, l'élaboration d'un cahier des charges. Après avoir travaillé dans le privé, il est bien de pouvoir tester un emploi dans le public.

Ensuite, je ne sais pas ce que je ferai. On nous a avertis qu'il n'y aurait pas d'embauche à Labège, mais trois ans ça permet de voir venir et les choses peuvent évoluer. Après deux mois, je suis satisfait. Je me sens bien intégré. Et puis c'est une chance de travailler à Labège, dans une commune calme mais pleine de ressources et pas trop éloignée de chez moi.

* Le Tremplin est une Association à but non lucratif agréée par l'État comme Association Intermédiaire. Elle a pour but l'insertion par l'économie au travers de mises à disposition de demandeurs d'emploi, auprès d'utilisateurs : particuliers, artisans, commerçants, entreprises et associations.



Services techniques : une mobilisation de chaque jour

Fleurir la ville, tondre les pelouses, traiter les mauvaises herbes, tailler les haies, ramasser les feuilles mortes, déneiger, reboucher les nids de poules, réparer une serrure hors d'usage, changer des ampoules électriques, décaper des murs ou des trottoirs au Karcher, monter et démonter des tentes, tenir à jour les panneaux de circulation routière, assurer des permanences en dehors de horaires de travail... La liste est longue, très longue, de toutes les tâches accomplies au quotidien par les services techniques municipaux. Et cela passe le plus souvent inaperçu.

Ce travail de fourmi est pourtant indispensable pour que notre environnement urbain, nos espaces verts, nos voies de circulation routière soient parfaitement entretenus, agréables à parcourir et sécurisés. Si Labège est une commune réputée pour sa qualité de vie, c'est aussi par ce soin constant que



nos agents apportent à l'entretien de notre espace public.

Afin de tenir cet objectif, la municipalité s'est dotée de moyens adéquats, en locaux et en personnels (12 agents au total) qui se répartissent entre 4 secteurs : Espaces verts, Voirie, Bâtiments, Hygiène et sécurité, au sein des Services techniques dotés d'une assistante administrative.

■ Au sein des services, à chacun sa mission

Un agent qualifié (cadre A) supervise les services techniques. Ses missions : management et encadrement des agents, pilotage des projets techniques dans leur élaboration et la réalisation, élaboration des cahiers des charges pour les consultations, aide technique aux élus, veille juridique et réglementaire ainsi que relations avec les structures partenaires et les administrés. Pour cela, cet agent s'appuie sur les responsables de chaque secteur.

■ Les Espaces verts

Au secteur Espaces verts et à son responsable incombent la responsabilité des espaces publics. Pour une partie d'entre eux, à savoir le parc municipal, le centre ancien, les écoles et leurs abords, le terrain de football du village, le terrain de boules, le cimetière, les abords de la mairie, de la maison municipale et de la salle des fêtes, l'intervention des équipes municipales est directe. Les autres espaces font l'objet de contrats passés avec des sous-traitants dont les travaux (tonte, désherbage, élagage) sont supervisés par le chef du secteur. Enfin, un

suivi est assuré avec les services intercommunaux en ce qui concerne l'Innopole, les berges de l'Hers et les zones arborées en limite de village. Egalement accompli par l'équipe municipale, le fleurissement du village deux fois par an (hiver et été) nécessite une organisation qui tient compte des saisons pour le choix et le renouvellement des fleurs, mais reste dépendant du temps qu'il fait – imprévisible au long terme, par définition. L'accomplissement de tous ces travaux nécessite de l'assiduité. Nous pouvons également saluer leur implication pour ce qui est des bonnes pratiques dans l'entretien des Espaces verts, par l'usage d'autres moyens de traitement que les produits phytosanitaires (chalumeau, désherbage manuel...) et par la gestion différenciée permettant de respecter la biodiversité, mais aussi en termes de sécurité, notamment par un balisage systématique des zones en cours de travaux ou par le port des tenues réglementaires. Grâce à ces efforts, Labège, adhérente à la charte d'entretien des espaces publics, s'est vue décerner en 2012 la labellisation par la Fredec Midi-Pyrénées. Enfin, nous soulignerons le fait que la municipalité poursuit vis-à-vis des jeunes, et à travers le service des Espaces verts, une politique de formation et d'intégration par l'embauche d'apprentis et, plus récemment, de jeunes en contrat d'avenir.

■ Le secteur Voirie

Pour ce qui est de la voirie, les interventions municipales s'articulent avec celles des services du Conseil général en charge des voies départementales, celles du Sicoval ayant la compétence voirie et celles du SDEHG (Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne) ayant pour vocation de résoudre tout incident lié à la distribution d'électricité. Un suivi régulier est indispensable pour veiller au bon état constant des voies routières, de la signalétique, des éclairages publics. Il nécessite des compétences aussi bien techniques qu'administratives pour les démarches, les devis... Le responsable du secteur s'occupe également du parc automobile municipal, pour l'entretien mécanique des véhicules, leur contrôle technique...



■ Le secteur Bâtiment

Fort de trois agents, le secteur Bâtiment se consacre à l'entretien, au bon fonctionnement, à la mise aux normes et à l'amélioration des bâtiments municipaux. En fonction de leur ampleur, les travaux se font soit en régie directe soit en faisant appel à des entreprises extérieures dont les travaux font l'objet d'un suivi. Les agents de ce secteur possèdent chacun leur qualification, en maçonnerie, menuiserie, peinture, plomberie, électricité – ce qui leur permet de réaliser certains travaux in extenso, sans recourir à la sous-traitance – d'où un gain de temps d'intervention et une économie budgétaire.

■ Hygiène et sécurité

Rattaché à ces services, un agent est plus particulièrement chargé des questions d'hygiène et de sécurité sur la commune. Parmi ses missions, on recense le suivi et le contrôle en matière de sécurité incendie et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les établissements privés ou publics, le contrôle des règles d'hygiène, le suivi des plans de prévention des risques (inondations, sécheresse...), la gestion des plans d'urgences (variole, grippe A...), des plans d'alerte météorologiques ou autres, le contrôle de conformité des aires de jeux et équipements sportifs, le suivi des dossiers de nuisances (électriques, biologiques...) et des manifestations ponctuelles, comme les spectacles de rue, le carnaval, la fête foraine...

■ Missions complémentaires des Services techniques

Outre ces missions techniques relevant de leur secteur propre, il convient de souligner que les agents des services techniques sont

sollicités, au fil de l'année, pour des tâches de manutention et autres montages ou démontages de tentes, d'estrades..., transports de tables et de chaises, installations de barrières de sécurité..., non seulement dans le cadre de manifestations municipales, mais aussi pour des événements associatifs, voire pour des actions de solidarité, tel, par exemple, le transport de meubles ou d'électroménager pour des particuliers dans le besoin. Enfin, l'un de ces agents a pour mission l'affichage dans les panneaux municipaux et associatifs, la distribution du journal municipal dans les boîtes aux lettres.

■ Des moyens à hauteur des besoins

Afin de faciliter la réalisation des tâches énumérées ci-dessus, les Services techniques ont été restructurés, installés dans des nouveaux locaux, dotés de matériels répondant aux besoins. Ils occupent désormais les ateliers municipaux inaugurés en décembre 2011. Ceux-ci comprennent des bureaux, des vestiaires, une salle commune et des espaces où sont entreposés les outils, engins, matériels et produits de traitement. Toxiques, certains de ces produits tels les désherbants sont mis à l'abri dans un espace sécurisé et maniés avec les précautions d'usage. Toujours dans le but d'optimiser les moyens à disposition des agents, et de travailler le plus efficacement possible, divers véhicules techniques ont été acquis récemment. Deux Fiat Doblo conformes à l'ergonomie et aux normes antipollution en vigueur ont remplacé les anciens Renault Express devenus vétustes, donc coûteux, polluants et inadaptés aux besoins actuels. Un nouveau tracteur a été choisi de façon à être utilisé en diverses circonstances, selon les besoins du moment ou de la saison,

grâce à sa modularité multifonctionnelle : capable de tirer des engins (herse, rouleau), il peut se transformer en élévateur de charges grâce à une fourche hydraulique ou bien être utilisé comme chasse-neige par l'adjonction d'une lame à l'avant du véhicule. Cette dernière fonction s'est avérée bien utile lors de l'hiver 2012, lorsqu'il s'est agi de dégager au plus vite la neige et le verglas qui rendaient notre réseau de circulation difficile à emprunter. La vitesse d'intervention de nos services à pied d'œuvre dès les premières chutes de neige, pendant le week-end, est à souligner et, d'ailleurs, une telle réactivité nous a été enviée par certaines communes des environs... Il en va de même pour les forts coups de vent nécessitant des interventions d'urgence en dehors des horaires de travail habituels. Durant ces événements, nos agents ont été là encore mobilisés afin de dégager au plus vite des arbres tombés sur la voie publique ou menaçants d'y tomber.

Ce principe de réactivité n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une disposition mise en place dans le but d'assurer une continuité du service public : le calendrier d'astreintes. C'est ainsi que tout problème relevant de la compétence communale peut-être signalé et réglé au plus vite de 17h à 8h30 du matin et pendant les week-ends. Pour cela, un agent et un élu assurent à tour de rôle une permanence téléphonique.

Par ailleurs, et puisque nous avons pour objectif de répondre au mieux et au plus vite à toute question ou tout problème relevant des Services techniques, des consignes ont été établies selon lesquelles les demandes d'intervention adressées à la mairie ou aux élus de référence doivent être traitées au plus vite, avec une priorisation

(suite page 8)



(suite de la page 7)

selon l'urgence, qui peut conduire à une intervention immédiate en fonction de la situation. Par ailleurs, pour assurer la continuité du service public, les agents des services techniques peuvent être amenés à intervenir en lieu et place des organismes compétents, si ceux-ci sont dans l'incapacité d'agir dans les meilleurs délais.

Ainsi, par leur présence sur le terrain, leur compétence et leur réactivité, par l'écoute consacrée aux administrés, les services techniques s'efforcent de répondre au mieux à la mission de service public à laquelle nous, élus, comme tout Labégeois, sommes attachés de longue date, pour notre qualité de vie commune.

Alain Hénon, président de la Commission travaux, eau, assainissement, bâtiments communaux, BDT, espaces verts & entretien
Michel Lemaréchal, Conseiller municipal, membre de cette Commission



Solidarité avec les sinistrés du Luchonais

Labège met un tracteur et un employé municipal au service des secours

Mardi 18 juin, la crue de La Pique, affluent de la Garonne, a provoqué d'importants dégâts sur les communes de Luchon et Saint-Mam où notre agent municipal est intervenu.

L'eau charriant des troncs d'arbres et des blocs arrachés aux structures des berges a envahi les rues et les bâtiments, emporté et détruit constructions légères et véhicules. Les communes concernées ont dû faire face à une masse important de gravats, de débris et de boue qu'il a fallu dégager. Aussitôt, la solidarité s'est organisée.

La préfecture avec l'appui de l'Association des maires de la Haute-Garonne a sollicité les communes pour qu'elles prêtent leur matériel de nettoyage et de déblaiement. Labège a aussitôt répondu à cette sollicitation et décidé d'envoyer sur place un tracteur communal ainsi qu'un employé qui s'est porté volontaire pour cette mission d'urgence. Le 21 juin, un camion porte-chars des sapeurs-pompiers est venu prendre livraison de ce matériel.

Le conducteur du tracteur, Bernard Pugnier, est parti par ses propres moyens sur les lieux où il est resté pendant trois jours, week-end compris. Un grand merci à lui.



La crue de l'Hers sous contrôle

Les fortes pluies de jeudi 30 et vendredi 31 mai ont provoqué des crues de différents cours d'eau (dont la Garonne) dans notre secteur géographique. A Labège, la montée de l'Hers a fait l'objet d'une surveillance attentive. Mais le niveau de la rivière n'a jamais atteint le seuil critique à partir duquel un plan d'action aurait dû être mis en place.

Cependant, comme en atteste les photos ci-contre, le cours de la rivière traversant Labège a considérablement gonflé. A son niveau le plus haut, il a atteint 3,12 m sur l'échelle de référence située à Baziège, soit une soixantaine de centimètres en-dessous du seuil d'inondation de 3,70 m.

Cette évolution a été suivie attentivement par nos services, grâce notamment au site national www.vigicrues.gouv.fr, reportant régulièrement l'état des cours d'eau, et une alerte aurait été immédiatement mise en œuvre pour l'évacuation des zones inondables si la situation avait évolué défavorablement. Le risque d'inondation était néanmoins très faible.

En effet, autrefois rivière capricieuse aux crues dévastatrices, l'Hers a été canalisée. Les dernières inondations remontent aux années 1970-1971, suite auxquelles le lit de l'Hers a été encore redressé et élargi. De nouveau consolidé à l'occasion des travaux autoroutiers à la fin des années 1990, la rivière n'a plus débordé depuis 1975.



Avis de la police municipale

Occupation du domaine public

Si vous avez besoin d'occuper temporairement le domaine public, il est impératif d'en faire la demande.

Cette demande doit être établie 30 jours au préalable par écrit. Elle doit préciser la nature des travaux ou de la manifestation se déroulant sur la voie publique : par exemple, stationnement d'engins spéciaux (benne, pelle mécanique, camion de déménagement), dépôt de sable ou de matériaux, mais aussi courses pédestres, barbecues, tournages de film, etc.

La demande doit également préciser les dates et le lieu exact.

La demande doit être adressée à la mairie, rue de la Croix Rose 31670 Labège, à l'attention de M. le Maire.

Suite à la demande et si celle-ci est validée, une autorisation municipale vous sera délivrée. Vous pourrez ainsi la fournir en cas de vérification par la Police municipale.

Opération Tranquillité Vacances

Comme chaque année, il vous est possible de vous inscrire à l'Opération tranquillité vacances pour bénéficier d'une surveillance de votre logement durant votre absence. Pour cela, prenez contact avec la police municipale (05 61 00 73 53 -

fax 05 61 00 73 58) ou l'accueil de la mairie (05 62 24 44 44). Ce service est gratuit.

Un formulaire d'inscription est téléchargeable sur la page d'accueil du site internet municipal : www.ville-labege.fr

Que faire des déchets verts ? Rappel du règlement

Avec le printemps, voici venue l'époque où prolifèrent les déchets verts (résidus de taille, branches issues d'élagage, herbes de tonte, feuilles...). Pour s'en débarrasser, plusieurs solutions vous sont proposées par la Mairie ou l'Intercommunalité. Attention : les dépôts sauvages sur l'espace public ont un coût pour la collectivité et leurs auteurs sont passibles de sanctions !

Parmi les solutions à votre disposition, nous vous rappelons que les déchets végétaux peuvent être apportés par vos soins à la déchetterie de Labège et déposés gratuitement ou bien compostés.

Concernant les déchets de taille (branchages, tailles de haies, résidus d'élagage), le Sicoval propose un broyage des branchages (jusqu'à 8 cm de diamètre) à domicile : service gratuit sur rendez-vous. La collecte à domicile est également possible, mais sur rendez-vous et facturée au voyage. Les déchets acceptés doivent avoir un diamètre inférieur à 10 cm, être présentés sous forme de fagots transportables de 1,50 m de longueur maximum.

La mairie organise une collecte (voir les dates en p. 43). Pour cette collecte, les branchages doivent être stockés, groupés et attachés avec des ficelles en fagots de 1 mètre de long maximum. Les branches importantes seront débitées de façon à être transportées par un seul homme. Les feuilles et déchets végétaux menus doivent être stockés dans des contenants de votre choix, ouverts, de 80 litres maximum. Le volume total est limité à 1 m³. **En cas de non-respect de ces consignes, le prestataire n'assure pas le ramassage.**

L'ensemble de ces déchets doit être entreposé sur le domaine public la veille au soir du jour de la collecte et les usagers doivent faire en sorte de ne pas gêner par ce stockage les voies piétonnes et carrossables.

■ Non-respect des consignes = surcoût pour la collectivité

Malgré ces différentes solutions mise à la disposition des usagers, le service des Espaces verts est régulièrement amené à intervenir pour prendre en charge des dépôts sauvages de déchets verts. Ces incivilités entraînent un surcoût en dépense

de main d'œuvre, mais aussi financier car ces dépôts qui seraient gratuits s'ils étaient effectués par un particulier sont facturés par la déchetterie à la Mairie, au même titre que pour une entreprise.

Nous en appelons donc au civisme et au respect par chacun des solutions mises en place par souci de répondre aux besoins de tous et de façon la plus rationnelle possible.



Lutte contre les chenilles processionnaires

Afin de lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires, des pièges ont été installés sur le territoire communal. Ces pièges à phéromones permettent de capturer les chenilles quand, au cours de leur métamorphose, elles en sont au stade de papillons, de façon à éviter leur reproduction.

Les chenilles processionnaires prolifèrent dans les résineux où leurs nids forment des cocons caractéristiques. Nommés ainsi car ils se déplacent en file indienne, ces lépidoptères subissent cinq mues successives, et se transforment en papillons. Nuisibles pour les arbres dont elles consomment les aiguilles, les chenilles sont dotées de poils urticants, qui, en se rompant, libèrent une protéine très irritante et allergène. Cette substance entraîne la destruction des tissus aussi bien chez l'homme que chez les animaux (chien, cheval). Des symptômes de nécrose de la langue peuvent notamment s'observer chez le chien. Les réactions peuvent se manifester par des démangeaisons, des problèmes respiratoires, ophtalmologiques, cardiaques, neurologiques, voire des chocs anaphylactiques...

En cas de contact, les parties touchées doivent immédiatement être rincées à l'eau. Contactez un médecin ou un vétérinaire le plus rapidement possible. Pour manipuler les cocons, même vides, il est impératif de se protéger en utilisant un équipement adéquat : gants, lunettes, masque, combinaison de travail.

La lutte contre ces chenilles, dans le but d'en limiter la population, peut se pratiquer de diverses façons

Lors de la période automnale, l'échenillage peut être pratiqué dès l'apparition des pré-nids. Cette pratique peut être poursuivie sur les nids d'hiver. Les équipements de protection sont indispensables. Les nids récupérés doivent être incinérés ou trempés dans l'eau afin de limiter la dispersion des poils.

De décembre à mars, lors de la migration des chenilles vers le sol, un piège peut être

installé autour du tronc de l'arbre. Constitué d'un anneau de mousse et d'un sac rempli de terre qui simule le sol, ce piège permet une récupération massive des chenilles qui deviendront chrysalides dans le sac et non dans le sol. De ce fait, la sortie des papillons sera évitée. Pour être efficaces, ces pièges doivent être installés dès le mois de décembre car les premières migrations peuvent avoir lieu dès cette période.

Dès le mois de mai, la pose des pièges à phéromones peut être effectuée dans les arbres afin de capturer les papillons mâles. Cette méthode empêche l'accouplement des papillons, car les papillons mâles attirés par l'odeur dégagée par une capsule de phéromone sexuelle (la pityolure) reproduisant le parfum spécifique de la femelle tombent dans le piège d'où ils ne peuvent pas ressortir.

■ Pose de pièges à Labège

Dans le cadre de cette lutte contre la chenille processionnaire, une trentaine de pièges à phéromones a été installée à Labège, le long de l'avenue des Cathares, de la rue de l'Autan (voir photos), au quartier Saint-Paul, au Quartier du Tricou, et dans les alentours des écoles.

En tant que particulier, vous pouvez vous aussi contribuer à cette limitation de la chenille processionnaire en posant des pièges à phéromones (piégeable possible de la fin du mois de mai à la fin du mois de septembre).

Ces dispositifs sont disponibles auprès de la FREDON (ex FREDEC) :

3 rue Ariane,
Parc technologique du canal,
31520 Ramonville,

Tél. 05 62 19 22 30 - Fax 05 62 19 22 33
site internet : www.fredec-mp.com



TRAVAUX

Rénovation du centre ancien, autour de la place Saint-Barthélemy

Depuis le début des travaux de rénovation du centre du village, vous êtes tenus informés au mieux de leurs avancées. La première phase s'est achevée au mois d'avril, la seconde, concernant le tronçon situé entre la place Saint Barthelemy et l'église, le 18 juin 2013.

La troisième et dernière phase concerne les travaux devant l'église et débutera le 8 juillet 2013 pour une durée prévue de 5 semaines (soit jusqu'au 10 août environ). Ce calendrier prend en compte les vacances scolaires et la fermeture de l'école.

Durant cette dernière phase, la rue Tournamille sera uniquement accessible pour les riverains et se fera en double sens. La circulation au début de l'avenue des Cathares sera inversée.



Réhabilitation de la Maison Le Pastel

Ces travaux ont débuté le 10 juin. Ils ont pour objet :

- De créer une salle de réunion accessible au public. Pour cela, une ouverture directe sur l'extérieur sera percée et des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite seront installées,
- De créer un bureau pour le service culturel, ainsi qu'un petit local de rangement,

- De rénover l'étage qui accueille des artistes en résidence

Il est également prévu :

- D'effectuer un doublage extérieur et un enduit sur les deux pignons et la façade arrière de la maison,
- D'effectuer une peinture sur la façade côté rue,
- De remettre en état les menuiseries.



Toitures des bâtiments communaux

Entretien, réparation et amélioration

Travaux d'entretien de 24 bâtiments communaux

Selon les bâtiments et le type de toiture, les travaux programmés comprennent :

- La pulvérisation d'un produit qui détruit les mousses, lichens et verdissement,
- La vérification de l'étanchéité des couvertures en tuile et des terrasses étanchées,
- Le nettoyage des chéneaux.

Travaux de réparation et d'amélioration :

Les chéneaux en zinc et les sous faces en bois de la mairie annexe feront l'objet d'une réfection :

- A l'école maternelle, seront effectuées la mise en place de fixations pour accroche de protection individuelle sur la toiture du préau et la pose sur trois toitures d'un

faîtage ventilé en closoir en plomb, après dépose de l'ancien,

- Un chéneau en zinc et une main courante seront posés aux locaux associatifs.



Inscription au registre nominatif Canicule/Grand froid

Dans le cadre du dispositif destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une éventuelle canicule ou grand froid, la mairie vous propose de figurer dans un registre nominatif des personnes âgées et handicapées vivant à domicile sur la commune.

L'inscription laissée au libre choix des personnes concernées, peut être accomplie par la personne elle-même ou par un tiers, quand la personne elle-même est incapable de s'inscrire. Ce registre rempli à titre préventif est destiné à permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

■ Qui peut figurer sur le registre nominatif ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,

- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Des formulaires de demande d'inscription au registre canicule seront mis à la disposition des personnes qui en feront la demande auprès de la mairie :

- par téléphone au 05 62 24 44 44
- par courrier :

Mairie de Labège - Rue de la Croix-Rose
31 670 Labège

Il est aussi possible d'utiliser le formulaire à découper ci-dessous.

Ces formulaires seront enregistrés et nos services accuseront réception de votre inscription dans un délai de 8 jours.

(suite page 14)

Document confidentiel à remplir puis à adresser à la Mairie de Labège

Demande d'inscription sur le registre nominatif CANICULE/GRAND FROID

Je soussigné(e) M. atteste avoir été informé en qualité de demandeur, parents, tuteur, curatelle ou autre représentant légal que : l'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif ; les informations recueillies seront transmises à la commune de Labège dans le cadre du Plan Canicule/Grand Froid au profit des personnes fragiles, âgées et handicapées, vivant au domicile sur la commune. Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

J'ai bien noté que : ces données font l'objet d'un traitement informatique unique, les destinataires sont, le Maire, ainsi que sur sa demande, le Préfet de la Haute-Garonne. Conformément à la loi N° 78-17 « Informatique et Libertés » vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant à La Mairie ; le recueil des présentes données n'ouvre droit à aucune prestation nouvelle de quelque type que ce soit.

Nom, prénom : (Personne fragile) Date de naissance :

Adresse complète:

Téléphone fixe (préciser si liste rouge et téléphone portable) :

Personnes à prévenir en cas d'urgence : Nom :Prénom.....

Adresse :

Téléphone FixeTéléphone Portable : Fait à Labège le..... Signature du demandeur :

Nouveaux rythmes scolaires

Comme nous vous l'avons annoncé dans le bulletin de mars-avril 2013, de nouveaux rythmes scolaires seront mis en place dès la rentrée 2013.

Cette réforme destinée, notamment, à mieux respecter la chronobiologie des enfants, et donc d'optimiser leurs apprentissages, se traduit par le passage à 4 jours et demi de classe dans la semaine, et par de nouveaux horaires pour le temps scolaire.

Par conséquent, dès la rentrée de l'année 2013-2014 (mardi 3 septembre), l'école aura lieu les lundi, mardi, jeudi, vendredi toute la journée et le mercredi matin. Les horaires pour l'accueil des enfants aux écoles maternelles et élémentaires publiques se décomposeront comme suit :

- Accueil des enfants : de 7h30 à 8h50
- Classe, de 8h50 à 12h
- Restauration puis récréation et activités périscolaires, de 12h à 13h50
- Classe, de 13h50 à 16h15

- ALAE et garderie maternelle, de 16h15 à 18h20 (Les enfants non-inscrits à l'ALAE ou à la garderie maternelle devront être récupérés par leur parents ou une personne habilitée à la sortie des classes, c'est-à-dire 16h15).

L'allongement du temps ALAE, qui se terminera à 18h20 au lieu de 18h actuellement, relève d'une décision municipale en réponse à des demandes de parents d'élèves. Pour bénéficier de l'ALAE et de la garderie maternelle, l'inscription est nécessaire.

■ Transports scolaires

Tous les jours, hormis le mercredi : horaires inchangés (départ du bus à 17h).

Le mercredi : départ du bus à 12h10, pour les enfants qui rentrent chez eux. Pour les autres, un bus les amènera au centre de loisirs intercommunal de la Caprice où un

repas leur sera servi. Les formalités administratives seront à régler à La Caprice. Les parents pourront récupérer entre 13h30 et 14h les enfants qui ne resteront pas au centre. Les enfants qui resteront au centre le mercredi après-midi pourront être récupérés à partir de 16 h.

■ Organisation des temps périscolaires

Concernant les temps périscolaires, une réflexion est actuellement engagée avec les associations pour proposer des activités culturelles, artistiques, sportives pour les enfants inscrits à l'ALAE et à la garderie maternelle. Des informations complémentaires sur ces activités vous seront communiquées dès qu'un programme sera établi.

Canicule : les recommandations sanitaires

Si vous avez des proches, des voisins âgés qui vivent seuls, allez les voir ou téléphonez leur régulièrement pour savoir s'ils n'ont besoin de rien et s'ils se portent bien. Rappelez leur qu'en cas de besoin ils peuvent contacter la mairie au 05 62 24 44 44.

■ Avant les grandes chaleurs

- Vérifier que les volets ferment bien, que les stores fonctionnent bien et que les rideaux isolent bien des rayons du soleil, surtout dans les pièces en plein soleil.
- S'assurer du bon fonctionnement des appareils ménagers : réfrigérateur, congélateur...
- Se procurer, si cela est possible, un ventilateur, un rafraîchisseur d'air ou un climatiseur...
- Acheter un brumisateur et une vessie à glace (disponibles en pharmacie ou en parapharmacie)
- Vérifier que l'on possède des vêtements légers, amples, de couleur claire et en coton, un éventail, un chapeau ou une casquette...
- Dans le cas où l'on prend des médicaments

ou si l'on doit suivre un régime, demander conseil à son médecin pour savoir ce qu'il faut faire en cas de forte chaleur

- Vérifier que l'on possède un thermomètre pour prendre sa température.
- Dans le cas où l'on est seul(e) une partie de l'été, prévenir ses voisins ou toute personne de confiance.

■ Pendant les grandes chaleurs

- Ecouter la météo (radio ou télévision)
- Être attentif (ve) aux conseils donnés.
- Vérifier avec son médecin ou son pharmacien que, malgré la chaleur, on peut continuer à prendre les mêmes médicaments, surtout si l'on ressent des symptômes inhabituels.
- Mettre en marche son ventilateur ou son climatiseur.
- Se rafraîchir régulièrement le visage, le cou, sous les bras, les avant-bras, les jambes avec un linge mouillé, un brumisateur, une vessie à glace...
- Prendre plusieurs fois par jour une douche ou un bain à une température qui procure un rafraîchissement.

- Boire de l'eau ou toute autre boisson non alcoolisée (thé, tisane, jus de fruits...), même si l'on n'a pas soif. Pour cela, remplir tous les matins une bouteille d'un litre et demi (1,5 l) d'eau que l'on boira par petites quantités, tout au long de la journée. Éviter les boissons sucrées et celles avec de la caféine.
- Manger de préférence des soupes et des légumes suffisamment salés, des laitages, des fruits, des glaces...
- En journée, se protéger de la chaleur en fermant ses volets, ses fenêtres, ses stores et/ou ses rideaux côté soleil. La nuit, ouvrir les fenêtres et aérer dès qu'il fait assez frais. Séjourner le plus possible dans la pièce la plus fraîche.
- Éviter tout effort physique inutile.
- En cas de nécessité, sortir le matin ou en fin d'après-midi, marcher à l'ombre
- S'habiller légèrement, mettre un chapeau, emporter une petite bouteille d'eau.
- En cas de mal à la tête, de faiblesses, de vertiges, ou de fièvre, appeler aussitôt son médecin, ses voisins, une personne de confiance. Surtout, ne pas rester isolé(e).

ÉCOLES

Fêtes de fin d'année

Vendredi 13 juin, 18h : une effervescence exceptionnelle règne à l'école maternelle Les Cocagnous.

C'est que ce jour n'est pas un jour comme les autres. On va faire la fête. On s'est tous préparés pour cela, de la petite à la grande section. Tout d'abord, on a appris des chansons et c'est sous la direction de Valérie, la directrice, dans la salle où se pressent de nombreux parents, que nous allons chanter. Au registre de notre chorale sur le thème du jardin, des airs bien connus : *A la volette, Mon jardin, Tous les légumes, Le Printemps et La Capucine.*

Après ce spectacle abondamment applaudi, il est temps de gagner la cour de l'école pour s'y amuser follement et se régaler avec le buffet qui a été préparé durant les classes, en début d'après-midi, avec l'aide des ATSEM. Nous voilà donc lâchés en liberté pour profiter des jeux tels que les chamboule-tout ou la pêche aux canards, les activités comme le maquillage ou bien la sculpture de ballons. Pendant ce temps, les parents peuvent admirer les sculptures en papier mâché que nous avons réalisées à partir des personnages d'un livre dont l'auteur est venu nous rencontrer durant l'année. Et puis il reste le buffet avec ses amuse-bouche, ses friandises et ses boissons fruitées... Tout cela, comme chaque année, est bien agréable, et tout le monde est reparti content.



La fête de l'école élémentaire étant programmée le jeudi 28 juin ne peut faire l'objet d'un petit reportage dans ce bulletin qui a été bouclé le 24 juin. La rédaction du Labège Infos tenait néanmoins à signaler cet événement qui

est le point d'orgue de toute année scolaire avant de se séparer pour passer de longues vacances en famille et reprendre une nouvelle année à la rentrée, le 3 septembre.

les samedi 22 et dimanche 23 juin Sous des dehors d'été

Pour sa cinquième édition, *Sous des dehors d'été* a changé de quartier. Si la formule est restée inchangée, mêlant spectacles de rue proposés par ARTO (festival de Ramonville) et animations, jeux et spectacles organisés par les associations et les services municipaux labégeois, un changement de lieu avait été programmé pour le dimanche. C'est le centre ancien rénové, autour de la place Saint-Barthélemy, qui fut investi durant cet après-midi dominical festif, à l'occasion de l'arrivée de l'été.

Sous des dehors d'été reste l'une des manifestations phare de l'année. Son organisation collective mobilise le personnel municipal et les associations participantes.

Cette année, un coup de pouce particulier a été mis pour informer les habitants. Outre l'annonce dans le Bulletin municipal, un affichage maximum et un tractage dans les boîtes aux lettres, un faux garde champêtre a effectué une tournée à l'ancienne pour « rameuter » les foules. Vous avez sans doute pu entendre résonner ses roulements de tambour et ses « avis à la population » durant tout le samedi après-midi...

Le samedi soir, le COF a inauguré le week-end sous le chapiteau planté en plein parc. Là, sous les lampions, les convives ont partagé un apéritif puis un repas, animé par le chanteur imitateur

Bruno Sandro, avant la soirée dansante rythmée par André Viala. La soirée étant consacrée aux années disco, les paillettes étaient de mises...

Le dimanche après-midi, les spectacles se sont succédé en différents lieux, selon un programme étudié de telle sorte qu'un même spectateur pouvait voir toutes les représentations. Mais il était aussi possible de déambuler et d'aller d'un lieu à l'autre pour grappiller des images, des scènes, ou bien juste profiter de l'ambiance.

Afin de donner à ceux qui ne sont pas venus la possibilité de se faire une idée, nous vous proposons ci-dessous un petit reportage en images. Mais rien ne vaut, évidemment, de participer soi-même. Donc, rendez-vous peut-être à l'année prochaine en juin, pour une sixième édition...

SPECTACLES DE RUE

dans le cadre du festival de Ramonville, organisé par ARTO

SPECTACLES	COMPAGNIE ou ARTISTE	LIEU	HORAIRES	DURÉE
Ter	Presque Samois	Jardin de la Maison Salvat	15 h 15 - 15 h 35 17 h 30 - 17 h 50	12 mn
Général nature	Pierre Abance Nouvel	Place Saint Barthélemy	16 h 30 18 h 30	20 mn
Infimes débordements	Les Maîtres Libres	Jardin de la Maison Pastel	15 h 45 - 15 h 40 17 h 30 - 18 h	20 mn
La Philharmonique d'Occasion	Sans Frontière	Au plaisir de la surprise...		

SPECTACLES / JEUX / ANIMATIONS

proposés par les associations labégeoises

SPECTACLES JEUX ANIMATIONS	ASSOCIATION STRUCTURE	LIEU	HORAIRES	DURÉE
Variété française	Bonsoir Labège	Place Saint Barthélemy	16 h 17 h 15	15 mn
Théâtre	De Les semelles de plume	Jardin de la Maison Salvat	16 h 15	1 h
Danse hip-hop	Assaut Musical	Jardin de la rue Barabou	16 h 15 18 h	15 mn
Danse contemporaine	A corps et à danse	Place Saint Barthélemy	17 h 17 h 30	10 mn
Jeu gonflable ventre et glisse	Espace jeunes de Labège	Jardin rue Barabou	En continu	
Invitation à la lecture	Autour du Livre	Place Saint Barthélemy	En continu	



Autour du livre



À corps et à danse

PROGRAMME
Sous des dehors d'été
Dimanche 23 juin



Bonsoir Labège - Variété française



Espace jeunes - jeux de glisse et hip hop



Honoré Alest - Garde Champêtre agitateur burlesque



Les Mains libres - Infimes débordements



Les semelles de plumes - Théâtre



Pierre Maurice Nouvel - Glandeur nature



Sans paradis fixe - Le philharmonique d'occasion



Tor - Presque Siamoises

MÉDIATHÈQUE

Comment ça s'est passé ?

Carnets de voyage avec Stéphanie Ledoux : 17 et 18 avril 2013

Comment faire un portrait en voyage ou pas, c'est ce que nos lecteurs ont souhaité savoir en s'inscrivant aux ateliers de Stéphanie Ledoux.

Pour la plupart d'entre eux, cet exercice relevait plutôt de l'exploit, ne sachant selon leurs dires « pas dessiner » ! Et pourtant chacun a pu, en suivant les conseils de Stéphanie, s'essayer à l'art du portrait. Même s'ils furent trop courts, pour la plupart de nos apprentis dessinateurs, ces deux moments nous ont permis de faire



connaissance avec une artiste talentueuse. Les reproductions de ses portraits exposées sur les murs de la médiathèque ont d'ail-



leurs eu beaucoup de succès ! A bientôt pour une nouvelle exposition... d'originaux !

Carnets de voyage avec Antonia Neyrins : 15 mai 2013

L'exposition Carnets de voyage, prêtée par la Médiathèque départementale de la Haute Garonne, nous a donné envie de rencontrer sa conceptrice Antonia Neyrins.

Deux ateliers et une conférence plus tard nous garderons un très beau souvenir de cette rencontre.

Attentive aux demandes de chacun, Antonia a donné tous ses trucs et astuces pour réaliser un carnet de voyage : techniques, couleurs, matériaux, dessins, photos... Les lecteurs sont repartis ravis et prêts à se lancer dans l'aventure à leur prochain



voyage ! Nous avons fini la journée avec Antonia la carnettiste « ethnologue », amoureuse de l'Afrique et de son peuple qui a à la fois instruit et amusé son audi-



toire. Nous espérons que notre aventure avec Antonia se poursuivra et nous lui donnons rendez-vous au plus vite !

Rendez-vous contes Zoé Lagrange : 15 mai 2013

Déjà le dernier Rendez-vous contes et qui plus est avec Zoé. Zoé, vous savez, celle qui cherchait sa chance dans un super spectacle en mars dernier !

Zoé, que nous apprécions beaucoup et qui a su cette fois charmer son très jeune public.

Merci encore Zoé et rendez-vous contes très bientôt !



Votre avis nous intéresse : Quels nouveaux horaires pour « Rendez-vous contes » ?

La première édition de « Rendez-vous contes » a remporté un vif succès. Nous souhaitons poursuivre à la prochaine rentrée. Mais à partir de septembre 2013 les enfants de la maternelle et du primaire vont avoir classe tous les mercredis matins. Alors, nous effectuons un sondage pour trouver avec vous le bon horaire. Nous vous proposons le mercredi après-midi à 14 h, 15 h ou 16 h.

Faites-nous part de vos souhaits par l'intermédiaire de notre site : www.mediathèque-labege.fr en utilisant l'onglet « contact ».

De vos nombreuses réponses dépendra la poursuite de ce beau moment de partage ! Merci par avance.

**Contes irlandais par Zoé Lagrange :
8 juin 2013**

Le fils du roi d'Irlande ne pense qu'à s'amuser. La rencontre d'un étrange joueur de cartes va bouleverser sa vie. Il lui faudra payer le prix de l'insouciance, quitter le royaume de son père pour échapper à la mort et reconquérir sa liberté. Réussira-t-il à surmonter les épreuves imposées par le roi du Désert noir ? Sauvera-t-il sa bien-aimée Fionnghuala du Pays des Brumes ? Rencontres inattendues, créatures féeriques, combats sans merci, merveilles et enchantements, les aventures du jeune Prince nous ont entraînés dans un univers magique au cœur de l'Irlande légendaire.

Et toujours avec l'énergie et la forte présence de Zoé qui a réussi à captiver son trop petit auditoire...

Cette animation a été proposée en collaboration avec l'association Autour du livre voir le site <http://autour.du.livre.free.fr/>



C'est à venir...

Concert Séverine Cros : Quoi ?

Séverine Cros est auteur compositeur. Seule avec sa guitare elle interprète des chansons de (sale)

caractère, c'est une chanteuse engagée qui n'a pas peur d'aborder de grands et graves sujets de société... avec humour ! Nous la retrouveron à la rentrée pour une soirée musicale programmée le 27 septembre



**Rencontre avec Carlos Salem, auteur argentin de romans policiers :
10 octobre 2013 à 20h30**

La médiathèque s'associe au 5^e festival international des littératures policières qui aura lieu les 11, 12 et 13 octobre 2013 à Toulouse. A cette occasion nous accueillons l'auteur argentin Carlos Salem. Né à Buenos Aires en 1959, Carlos Salem, journaliste et écrivain, réside depuis 1988 à Madrid où il écrit entre deux soirées de poésie dans son bar, *Le Bukowski*. C'est Jean-Marc Laherrère, passionné de polars et auteur du fameux blog *Actu du noir*, qui sera le modérateur- traducteur de la soirée.

Nous mettrons à disposition de nos lecteurs les livres de Carlos Salem :

- *Aller simple* – Moisson rouge (2009)

- *Nager sans se mouiller* - Actes sud (2010)
- *Je reste roi d'Espagne* - Actes sud (2011)
- *Un jambon calibre 45* - Actes sud (2013)

A la suite de cette rencontre nous vous proposerons un programme d'animations autour du roman policier dont l'exposition *Planète polar* du 19 novembre au 18 décembre. A suivre...



Horaires d'été

MÉDIATHÈQUE

Du 9 juillet

au 31 août 2013

Mardi

Mercredi

Vendredi

de 15h à 19h

Fermeture

le vendredi 16 août

MAISON SALVAN

Le jour après le lendemain

Exposition de Nicolas Daubanes

Le 30 mai dernier était inaugurée l'exposition de Nicolas Daubanes à la Maison Salvan. Malgré les intempéries, environ 80 personnes se réunissaient auprès d'œuvres fortes et profondes qui abordaient des questions essentielles : la vie, la mort, la mémoire...

L'exposition était effectivement composée de pièces qui jalonnent des lignes de temps. Elles s'inspiraient de personnes et de faits du passé pour construire un discours actuel et partageable par tous. Chacune étaient des états de matières instables et fragiles, entre solidité téméraire, désagrégation poussiéreuse et déliquescence quasi liquide.

Elles s'inscrivaient dans la suite du regard, que porte Nicolas Daubanes sur la maladie et l'enfermement, entamé depuis plusieurs années déjà. Néanmoins, moins directement biographiques que certaines des propositions antérieures de l'artiste, elles engageaient une réception certainement universelle.

Nous pouvions voir un escalier en béton et sucre (agent qui fragilise le mélange) qui comportait des forces contraires de vie et de mort avec l'apparente solidité de la forme dressée d'une part, et le trouble que proposaient les cassures d'autre part. L'artiste montrait également un ensemble de dessins réalisés à la limaille de fer aimantée : très fragiles, le moindre souffle pouvant en faire disparaître les images...



Conférence d'histoire l'art

En cette fin de saison à la Maison Salvan, nous revenons sur les conférences d'histoire de l'art que propose la structure.

Depuis 2011, un peu moins de 20 conférences ont été présentées dans un ordre chronologique. Elles ont permis de revenir sur les grands mouvements artistiques, d'envisager les ruptures

et avancements qui permettent aux artistes d'interroger à la fois le monde et l'art « tel qu'il se fait ». Effectivement, chaque nouvelle génération d'artistes se demande comment dire autrement à travers la matière et

la façon de la travailler. Catherine Huber qui œuvra au Musée d'art moderne de la ville de Paris puis qui enseigna à l'école des beaux-arts de Toulouse est aux commandes de ces conférences. Elle laissera sa place à un nouveau conférencier en fin d'année. Il ou elle aura pour charge d'aborder la période contemporaine avec pour objectif d'être dynamique et pédagogique.

Salon d'automne 2013

Nouvelle édition de l'exposition d'artistes amateurs.

Pour la deuxième édition du salon d'automne à la Maison Salvan, les Labégeois seront de nouveau invités à venir apprécier des peintures et sculptures ainsi qu'à se prononcer en participant au vote du prix du public.

Exposition du 21 au 28 septembre de 14 h à 18 h.

Vernissage le 21 septembre à 18 h.

Remise du prix du jury le 28 septembre à 18 h.



L'atelier de la Maison S. s'expose à la Maison Salvan

Autour de la Maison Salvan, depuis plusieurs années, un groupe d'amateurs d'art s'est constitué en association pour structurer le rapport qu'il entretient à sa passion. Une exposition permet de découvrir son travail.

Effectivement l'association labégeoise, « l'atelier de la Maison S. » regroupe plusieurs individus qui aiment l'art. A travers celle-ci, sont organisés des temps fort au contact d'expositions à la Maison Salvan ou ailleurs. Les membres se réunissent également régulièrement en atelier (en général à la Maison Pastel) pour réaliser leurs propres productions sous la houlette de l'artiste Joseph Lestrade.

La Mairie se réjouit de cette initiative qui découle de celle de la Maison Salvan.

Les productions des membres de l'atelier seront à découvrir à la Maison Salvan les samedi et dimanche 7 et 8 septembre de 10 h à 19 h.

Il est bien entendu possible de rejoindre les rangs de l'association dont voici le contact de la présidente :

Virginie Torzec - 05 62 24 44 94
torzec.labege@wanadoo.fr



Les membres de l'atelier de la Maison S. rencontrent Nicolas Daubanes au cours de sa résidence.



Cet été, libère ta créativité!

Entre promenades, déambulations, errances et flâneries dans la nature environnante, tu seras l'observateur attentif des ombres et des lumières de l'été.

Tu devras les guêter, les flairer, les apprivoiser et tu finiras par les cueillir!

Tes outils : le dessin, la vidéo.

Tu partageras ta récolte lors d'une exposition et d'un goûter à la Maison Salvan le dernier jour du stage.

Du lundi au vendredi, de 14h à 17h

MAISON SALVAN

Maison Salvan
1 rue de l'Ancein Château
31620 LABÈGE
05 62 24 85 55
www.maison-salvan.fr

Renseignements et inscriptions :

Lise Mazin
05 62 33 50 94
lmazin@ville-labège.fr



Espace jeunes



Séjour culturel à Paris

Ce projet a émergé lors des soirées « pizza » organisées à l'Espace Jeunes le vendredi. Un groupe de sept jeunes a émis le souhait de partir une semaine à Paris. Accompagné par les animateurs du local, le petit groupe a travaillé à l'organisation de ce projet, sur le choix des visites, la gestion du budget et a été présent lors des marchés de plein vent pendant plusieurs mois afin de réduire le coût du séjour.



Vacances de printemps

Au programme, courses de « Mario Kart », de voitures téléguidées, parcours dans les branches et grillades. Une semaine bien remplie pour les ados de Labège.



Raid Ados

Huit jeunes Labègeois ont participé à la 3^e édition du Raid Ados qui se déroulait cette année à Castanet-Tolosan.

Des activités sportives mais pas seulement, Pendant ces quatre jours, une quarantaine d'adolescents des différents secteurs jeunes du SICOVAL se sont affrontés sur des épreuves comme le tir à l'arc, le canoë, le run and bike, ... mais ils ont aussi pu découvrir et s'initier au graff, au kinball, écrire une chanson et tourner un « harlem shake ».



Festival Larsen

Une cinquantaine de jeunes bénévoles encadrés par leurs animateurs issus des structures jeunesse du SICOVAL et une vingtaine d'adultes bénévoles se sont retrouvés à Montgiscard samedi 1^{er} juin pour l'aboutissement de 10 mois de préparation. Même si le soleil a joué à cache-cache ce jour là, cela n'a pas empêché les 8 groupes jeunes et les 3 groupes adultes de se produire sur scène et au public d'être présent.



la programmation 2013

consultable sur www.ville-labege.fr

Cet été à l'Espace jeunes

Lundi 8 juillet	Mardi 9 juillet	Mercredi 10 juillet	Jeudi 11 juillet	Vendredi 12 juillet
10h-17h	16h-22h	14h-18h	8h-19h	14h-18h
Accueil Inscriptions (p'tit déj offert)	Soirée Karaoké	Tournoi multisports (pétanque - volley - tennis - kinball)	Sortie WALIBI	Concours de fondant aux chocolats

Lundi 15 juillet	Mardi 16 juillet	Mercredi 17 juillet	Jeudi 18 juillet	Vendredi 19 juillet
10h-17h	15h-23h	13h30-18h30	14h-18h	10h-16h
Accueil Inscriptions (p'tit déj offert) Golf urbain	Soirée cinéma	Sortie Toulouse Plage	Paintball	Grillades

Lundi 22 juillet	Mardi 23 juillet	Mercredi 24 juillet	Jeudi 25 juillet	Vendredi 26 juillet
10h-17h	9h - 18h30	14h - 18h	16h - 22h	13h - 18h
Accueil Inscriptions (p'tit déj offert)	sortie à Narbonne plage	bodypainting	barbecue et défi gonflable	sortie à la piscine de Ramonville

Lundi 29 juillet	Mardi 30 juillet	Mercredi 31 juillet	Jeudi 1 août	Vendredi 2 août
10h-17h	14h - 18h	14h - 18h	10h - 18h	10h-16h
Accueil Inscriptions (p'tit déj offert)	sortie à Toulouse plage	fabrication de pistolets à eau et bataille d'eau géante	sortie à Aqualudia	Grillades et projection des photos de l'été

L'Espace jeunes sera fermé du 3 août au 2 septembre.

Nous vous souhaitons à tous un très bon été. Réouverture le 3 septembre.

L'Espace jeunes à une nouvelle adresse mail : alsh.ados.labege@cias.sicoval.fr

Espace jeunes - Bâtiment de l'Autan - rue de l'Autan - 31670 LABÈGE

05 62 24 94 43 ou 06 73 60 24 94

23

Mail : alsh.ados.labege@cias.sicoval.fr

Fêtes et animations en Sicoval en juin et juillet 2013



Le Sicoval organise et coordonne des manifestations culturelles et sportives sur son territoire en accompagnant notamment les associations et les communes.

Retrouvez tous les programmes dans l'Agenda du Sicoval et sur le site www.sicoval.fr.

➤ 17^E ÉDITION DU FESTIVAL CONVIVENCIA

Convivencia, festival navigant sur le Canal des deux mers, propose des concerts de musique du monde depuis le pont de sa péniche. La programmation change à chaque étape mais, sur les berges où l'on peut boire et manger, l'ambiance est toujours chaleureuse.

- Ayguesvives, le 8 juillet
Ecluse du Sanglier
19h : rencontre-débat
20h : apéro-concert
21h30 : Lindigo (Île de la Réunion).

Organisation : Association Convivencia avec le soutien du Sicoval.

Programme et renseignements au :
05 62 19 06 06
ou sur www.festivalconvivencia.eu



Au programme :

- Montgiscard, le 27 juin
Ecluse
19h : rencontre-débat
20h : apéro-concert avec Jell-oO
21h30 : concert principal de Mariana Ramos (Cap Vert)

- Castanet-Tolosan, le 29 juin
Écluse de Vic
19h : rencontre-débat
20h : apéro-concert
21h : concert de Rémi Geffroy
22h30 : Mimino Garay et ses tambours du sud

- Ramonville Saint-Agne, le 2 juillet
Place du Canal
19h : rencontre-débat
20h30 : école de musique de Ramonville
21h30 à 00h30 : concert et bal Créations Accordéon

➤ LIRE EN TONGS

17 juillet 2013 - Piscine Intercommunale de Saint-Orens
Lire en Tongs vous invite pour sa 5^e édition à vous plonger avec plaisir dans l'eau et dans les livres. Au programme de 15h30 à 18h : des ateliers lectures, contes, légendes, manga, BD, le Livre-kicourt, Origami, Kamishibai, Grands jeux (Mikado géant, jeux de palets, jeux des 5 continents...) et des performances de graffeurs.

Avec la participation de 4 centres de loisirs : Belberaud, Odars, Lauzerville, Escalquens/Auzielle/Labège/Saint-Orens et l'association « Jeunesse et reconstruction » en collaboration avec : les bibliothèques du Sicoval et Saint-Orens, la médiathèque de Ramonville et le Café-Littéraire d'Escalquens.

Plus d'info au : 05 62 24 28 50

En bref...

Une enquête sur la mobilité

Le Sicoval lance une étude sur les déplacements, non seulement auprès des habitants du territoire, mais aussi de tous ceux qui y travaillent ou étudient. Première étape de cette étude, la mise à disposition d'un questionnaire jusqu'au 30 juin 2013 sur www.sicoval.fr, dans les 36 mairies, à la Maison de la mobilité et à la Maison Commune Emploi Formation de Labège Innopele. Les résultats permettront notamment de mieux comprendre les freins à l'utilisation des transports en commun et de cerner les attentes de chacun en matière de déplacements.

Les Lutins d'Ayguésvives inaugurés

Le centre multi-accueil Les Lutins à Ayguésvives, qui comprend une crèche de 20 places et un relais d'assistantes maternelles regroupant 130 assistantes maternelles pour environ 300 enfants, a été inauguré le 23 mai. 1 M€ de travaux a été nécessaire à l'aménagement de cet équipement, financé par le Sicoval, le Conseil Général de la Haute-Garonne et la Caisse d'Allocations Familiales. Sur les deux années à venir, le Sicoval va investir 8,5 M€ dans la création de 100 places de crèche

supplémentaires à travers la réhabilitation complète du centre petite enfance à Castanet, la création de deux nouvelles crèches à Ramonville, le doublement de la capacité d'accueil de celle d'Escalquens, la reconstruction en augmentant sa capacité de celle de Montgiscard

Inauguration de « l'Aire du temps »

Après huit mois de travaux, et pour un investissement de 776 655 € (financé par l'Etat, le Conseil général et le Sicoval), l'aire d'accueil des gens du voyage d'Escalquens, mise en service en décembre dernier, a été inaugurée le 25 mai. Baptisée « l'aire du Temps » et implantée chemin de la Masquère à Escalquens, elle comprend 10 emplacements conçus pour recevoir chacun 2 caravanes et leurs véhicules, ainsi qu'un emplacement accessible aux personnes handicapées, soit, en tout, la possibilité de recevoir 21 caravanes.

L'accueil des gens du voyage fait partie intégrante de la politique d'habitat et de cohésion sociale du Sicoval. un engagement fort en faveur de la solidarité et du mieux-être de ses habitants, qui prend vie à travers un programme d'actions concrètes. La Communauté d'Agglomération du Sud-Est toulousain aménage et réhabilite ainsi des aires d'accueil sur son territoire en cohérence avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage de la Haute-Garonne. 5 communes du Sicoval disposent aujourd'hui d'aire d'accueil sur le territoire

(Aire du Rachà à Castanet-Auzéville, Aire de Grande Rivière à Labège, Aire du Niglo à Ramonville et Aire du Temps à Escalquens), soit 81 places de caravanes.

Défi « Familles à énergie positive » du Sicoval

Plus de 20 % de réduction des dépenses énergétiques en moyenne

Les 3 familles ayant réalisé les plus importantes économies d'énergie à l'occasion du défi « Familles à énergie positive » ont été récompensées samedi 25 mai 2013 à la Ferme de cinquante de Ramonville Saint-Agne. Durant 6 mois d'efforts, les lauréats et les 9 autres équipes participantes, ont relevé le défi. Toutes ont dépassé l'objectif fixé : réduire de plus de 8 % leurs dépenses énergétiques. En modifiant uniquement leurs habitudes quotidiennes, leur consommation d'énergie a en effet fortement diminué, à hauteur de 21 % en moyenne. L'opération est riche d'enseignements pour la collectivité, engagée dans un plan climat pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Première Communauté d'Agglomération de la Région Midi-Pyrénées à proposer à ses habitants de devenir des « Familles à Energie Positive », le Sicoval et l'agence locale de l'énergie et du climat du Sud-Est toulousain, Soleval, ont accompagné les équipes pendant toute la durée du défi basé sur le progrès global des concurrents.

Le palmarès des familles à énergie positive (dont une équipe de Labège en 3^e position)

Commune d'origine	Equipe	% de réduction des dépenses énergétiques
Castanet/Auzéville/Pompertuzat	Canal du Midi	-33.96 %
Ayguésvives	Les Troubadours	-29.59 %
Labège/Montlaur	Les Cocons	-24.95 %
Issus	Issus Positive	-20.33 %
Donneville/Montgiscard	Les Collines de l'autan	-19.46 %
Ramonville	Les Cabrols	-18.86 %
Goyrans/Clermont le fort/Lacroix Falgarde	Les Coteaux	-16.42 %
Ramonville	Riquet	-13.35 %
Labège/Escalquens/Castanet	Même pas froid	-12.72 %
Labège/Escalquens	Les Pyrénées	-12.48 %
Ramonville	Les Watt'son	-12.36 %
Labège/Belberaud/Castanet	EMEDA	-11.45 %

L'ensemble des familles ont ainsi totalisé 287 607 kWh d'économies d'énergie et ont évité l'émission de 45 tonnes équivalent tonnes CO² dans l'atmosphère.

Associations

Créations

> E3 CONSULTING.

Objet : permettre à des entreprises de bénéficier de conseils stratégiques et d'actions opérationnelles, proposés par les étudiants de l'ESGC & F de Toulouse.

Siège social : Campus de Bissy, 30 rue des Tours, CS 87680, 31676 Labège cedex.

Date de la déclaration : 25 mars 2013.

Date de la parution : 14 avril 2013.

> SPORT TREMPLIN 31

Objet : réunir des personnes souhaitant s'épanouir autour de la pratique sportive de loisir en salle et en pleine air, favoriser le retour à une pratique sportive ou de la découvrir dans le but de santé et de bien-être.

Siège social : 190 rue d'Isatis, 31319 Labège cedex.

Date de la déclaration : 3 avril 2013.

Date de la parution : 14 avril 2013.

> CAP'SPORTS

Objet : promouvoir et faciliter la pratique collective du sport à Capitole finance, permettre de porter les couleurs de Capitole finance dans les compétitions, proposer des stages sportifs pour ses adhérents.

Siège social : 2839 avenue la Lauragaise, BP 28208, 31682 Labège cedex.

Date de la déclaration : 18 avril 2013.

Date de la parution : 27 avril 2013.

FÊTE des ASSOCIATIONS 2013

Parc municipal
14h-17h



Stands associatifs
Inscriptions aux associations
Jeux gonflables gratuits

Buvette & restauration
pendant tout l'après-midi



LABÈGE
RENSEIGNEMENTS
05 62 24 44 44
05 62 24 67 81



LABÈGE - DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2013

LA FÊTE SE TIENDRA A LA SALLE DES FETES EN CAS D'INTEMPÉRIES

Erratum : DANS LE BULLETIN MUNICIPAL N°225, NOUS AVONS PUBLIÉ LA LISTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS LABÉGOISES. L'AASET Y ÉTAIT CITÉE POUR UNE SOMME DE 1200 €. IL CONVIENT DE PRÉCISER QUE CETTE SUBVENTION NE SERA VERSÉE À CETTE ASSOCIATION QUE SOUS RÉSERVE D'UNE DEMANDE DE SA PART, EN CAS DE BESOIN EFFECTIF AU COURS DE L'ANNÉE EN COURS.



BULLETIN D'INSCRIPTION Vide grenier

Organisé par le COF (date limite d'inscription le jeudi 5 septembre, à 12h)

DEMANDE D'EMPLACEMENT

VIDE GRENIER

Dimanche 8 Septembre 2013

8h30-17h30

Emplacement de 3 mètres :

⇒ pour les Labégeois : 9 €

⇒ pour les non Labégeois : 12 €

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Mail: Tél.

Nbre place..... Montant.....€ chèque espèces

Le paiement doit obligatoirement être joint au coupon réponse

« Je soussigné atteste sur l'honneur n'avoir pas participé à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile ». Signature du présent règlement, précédé de la mention "Lu et approuvé"

Le règlement du vide-grenier est disponible à l'accueil mairie et au COF ainsi que sur le Site Internet : www.ville-labege.fr/index.php



COF

Evénements à venir

L'assemblée générale aura lieu le 3 juillet à 19 heures à la salle des fêtes et nous vous rappelons que le COF ne peut exister qu'avec la présence de bénévoles...

■ Saison 2013-2014 :

- repas, feu d'artifice et orchestre « Utopie », le samedi 7 septembre 2013
- vide grenier, le dimanche 8 septembre 2013
- Soirée Théâtre : « espèces menacées », le vendredi 11 octobre 2013
- Jazz, le samedi 16/11/2013
- Bourse aux jouets et aux livres, le dimanche 8 décembre 2013

- Soirée Théâtre : « sexe et jalousie », le vendredi 24 janvier 2014
- Soirée Théâtre : « le secrétaire de monsieur », le vendredi 21 février 2014
- Carnaval : repas costumé, le samedi 5 avril 2014. Défilé, le dimanche 06 avril 2014
- Soirée Théâtre : « toc toc », le vendredi 25 avril 2014
- Fête locale, les 16, 17 et 18 mai 2014

■ Vide-grenier du 8 septembre

Les bulletins d'inscription et règlement du vide grenier du 8 septembre sont disponibles à la mairie et par simple demande au comité des fêtes.

Vous pouvez aussi découper le bulletin d'inscription en page 26. Inscription jusqu'au jeudi 5 septembre, 12 heures, dans la limite des emplacements disponibles.

Pour tout renseignement

Tél. : 05 62 24 49 69 /
cof.labège@wanadoo.fr

Ça a eu lieu

Fête locale des 17, 18 et 19 mai 2013

Pour la cinquième année, l'ensemble des activités de la fête locale s'est déroulé sous une météo capricieuse.

Les festivités ont démarré le vendredi soir avec un apéritif concert offert par le Comité des Fêtes, moment de grande convivialité, la météo s'étant montrée clémente. La deuxième partie de soirée fut animée par un DJ qui a fait danser petits et grands.

Le samedi, les enfants ont pu se régaler avec le spectacle « le Soldat Rose » présenté par Bonsoir Labège. Les deux représentations ont fait salle comble. Les jeux gonflables animés par « Maryse et Jean-Louis Animations » ont eu, comme d'habitude, un vif succès et le soleil nous a honorés de sa présence tout l'après-midi. Le feu d'artifice et le bal avec l'orchestre Utopie ont été annulés en raison de la météo. Nous les reportons au samedi 7 septembre (ainsi que le vide-grenier qui aura lieu le dimanche 8 septembre).

Le dimanche, les animateurs de l'association « La Marelle » nous ont proposé des jeux d'antan en bois qui ont réuni petits et grands entre deux averses, et nous ont permis de partager des moments agréables entre générations et voisins. Félicitons nos petits Labégeois pour leur habileté et leur patience. Bonsoir Labège a animé la pause déjeuner en poussant la chansonnette en

présence d'une de nos bénévoles. L'après-midi, l'association Ventoligne a animé des ateliers de création de cerfs-volants et de fleurs du vent que les enfants ont pu essayer immédiatement sur le terrain de foot, le vent s'étant prêté au jeu !

Nous tenons à remercier les familles qui sont venues malgré la météo et tout particulièrement la municipalité, tous les services municipaux ainsi que les partenaires et prestataires qui ont contribué à la réalisation de cette manifestation. Un merci tout spécial aux bénévoles du COF sans lesquels rien ne pourrait se réaliser.



DÉLIRES
D'ENCRE

Délires d'encre se met à l'heure d'été

Les vacances... il y en aura mais pour l'instant l'association Délires d'encre commence ses devoirs de vacances afin de préparer au mieux la rentrée des classes.

■ Scientifiques en herbe : ouverture d'un deuxième mini-stage en juillet

« Victime de son succès », le premier stage de juillet proposé par l'association pendant les grandes vacances affiche complet. Nous ouvrons donc un deuxième stage, toujours sur le thème « Sciences et techniques » du 15 au 19 juillet.

Inscription possible depuis notre site internet (www.deliresdencre.org) ou en nous contactant (05 61 00 59 97).

■ L'été studieux de l'association : festivals en préparation...

Septembre arrivera à peine qu'octobre pointera le bout de son nez et avec lui la 13e édition du Festival Scientilivre. Cette année, la manifestation se tiendra du 17 au 20 octobre. Le grand public se donne rendez-vous les 19 et 20 octobre à Diagora Labège pour une grande aventure humaine sur le thème du corps humain.

Un beau programme pour éveiller tous vos sens : un parcours sensoriel dans le noir, une dégustation d'insectes pour vos papilles, des rencontres avec de grands scientifiques pour vos neurones et toujours des dizaines d'auteurs et de livres pour votre curiosité. Alors que l'automne sera là, nous poursui-



vrons l'année avec la cinquième édition du Festival Terres d'ailleurs. Du 21 au 24 novembre, Délires d'encre invite petits et grands voyageurs au Muséum de Toulouse sur les traces d'explorateurs. Cette année, le festival vous plongera dans le monde animal.

Les rencontres scolaires de ces deux festivals sont également en train de se mettre en place et nous continuons à noircir nos cahiers d'écoliers avec de belles idées et de nombreuses surprises...

■ La rentrée : sur les bancs de l'école comme tout le monde

Dès la rentrée de septembre, notre animateur Gérald interviendra à nouveau dans de nombreuses médiathèques grâce à notre partenariat avec la Médiathèque départementale. Nous partirons sur les routes de la région avec les associations Planète Sciences Midi-Pyrénées et les Petits Débrouillards Midi-Pyrénées dans le cadre du Circuit des Sciences afin de distiller un

peu de savoir et d'animations scientifiques sur tout le territoire.

Enfin, de nouveaux mini-stages seront proposés pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Sciences et livres seront toujours au cœur de ces derniers et permettront aux plus jeunes d'entre nous de découvrir la science autrement pendant une semaine ! Délires d'encre travaille donc à vous rendre une belle copie pour la rentrée et attends de pieds fermes grands et petits écoliers lors de toutes ces manifestations.



Contacts, renseignements ou inscription :
contact@deliresdencre.org
05 61 00 59 97
www.deliresdencre.org
Pour recevoir les informations de l'association, n'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter. et sur Twitter et Facebook

DANCE DE
LABÈGE

Enfants - ados - adultes

Gymnastique sensorielle, venez essayer gratuitement un cours !

■ La danse

Enfants à partir de 4 ans

Amener les enfants à prendre conscience

- du lien entre leur corps, l'autre et le monde qui les entoure.
- du mouvement : exploration, expérimentation à partir de mouvements ludiques puis de mouvements structurés.
- des sons et des rythmes : jeux avec de petites percussions.
- de la relation musique et mouvement.

Travail d'une grande richesse par cette possibilité qu'a le corps de pouvoir tout exprimer à travers et par le mouvement ce qui rend cette pratique très ludique.



Ados-adultes

Ce travail sollicite la créativité et amène le danseur à développer sa propre singularité gestuelle, tout en se tournant vers les autres, le monde qui l'entoure. Ce cours permet d'acquiescer de la liberté de mouvement et se déroule en plusieurs parties. Un temps de préparation physique et technique, en utilisant les basses de placements du danseur mais aussi l'énergie, l'espace, le rythme..., lié au ressenti sensitif afin de développer ses capacités corporelles. Un temps d'apprentissage d'une chorégraphie.

■ La gymnastique sensorielle adultes

Issu de la GHR (Méthode Irène Popard), cette gymnastique consiste en un travail approfondi et ciblé sur le corps, la colonne



vertébrale, le bassin, les articulations, la musculature profonde et la respiration. Objectifs : augmentation de la force et de la souplesse musculaire, amélioration de la posture, du tonus, de l'équilibre, de la coordination.

Lundi : à 12h15 et / ou à 19h15.

Professeur :

Mariannick Hourtané : Diplômée d'Etat, brevet d'état d'éducateur sportif-Profesorat Irène Popard – Danseuse/chorégraphe pour les Cie « 3 Pieds 2 dans' » et « le créActeur ».

■ Planning (sous réserve de modifications en fonction des effectifs)

Lundi :

12h15 : Gymnastique sensorielle
16h30 à 17h15 : maternelle 4/6 ans (possibilité d'aller chercher les enfants à l'école publique)
17h15 à 18h15 : CP/CE
18h15 à 19h15 : CM ou ADOS
19h30 : Gymnastique sensorielle
20h30 : adultes

Jedi :

Ados et adultes débutants

■ Venez nous rencontrer

Lors de la fête des associations le dimanche 8 septembre dans le Parc de Labège de 14h à 17h (à côté de la Mairie).

A la salle de danse DU CAMAS :

Lundi 16 septembre à partir de 17h30

La reprise des cours aura lieu le lundi 16 septembre 2013.

L'association danse Labège vous souhaite un très bel été
A très bientôt !



Renseignements :

05 62 24 44 05 ou 05 61 39 89 47
après 19 h

ASSAUT MUSICAL

Festival Larsen

Après le tremplin des jeunes groupes tenu au Bikini en février dernier, les deux dernières étapes de la saison 2013 ont eu lieu tout d'abord à Bazièges le 15 mai dernier pour les pré-sélections de danse hip-hop : 6 équipes de 4 danseurs se sont « affrontées » dans une excellente ambiance, sous l'œil d'un jury connaisseur et sur les musiques jouées « live » par un DJ venu spécialement pour l'occasion. Tous les danseurs ont pu repartir avec un t-shirt souvenir de cette édition



du battle, filmée et retransmise en direct sur un grand écran !

L'étape finale du festival Larsen se tenait cette année le samedi 1^{er} juin à Montgisgard, en plein air comme le veut la tradition. Certes la météo n'était pas des plus favorables et est venue tester la résistance du public, mais la plupart des gens présents ne se sont pas découragés et sont venus profiter des animations proposées, écouter les huit groupes jeunes en tremplin, puis assister à la finale du battle (qui a notamment récompensé les équipes de Konnexion, l'association qui organise les cours de danse hip-hop à Labège) et enfin voir le spectacle des groupes « confirmés » choisis par les jeunes.



Il ne manquait à cette édition qu'un temps très favorable pour quelle soit une réussite totale ! Rendez-vous l'an prochain dans une autre commune (ensoleillée!) du Sicoval !

■ Cours de hip-hop :

Les cours de hip-hop animés par Virgil le vendredi à la salle du Cammas reprendront l'an prochain : le premier à 16h30 et le second à 17h30. A noter que les enfants du 2^e cours feront une petite démonstration lors du festival « Sous des dehors d'été », le dimanche 23 juin.

Contacts :

Permanences au 05 61 52 62 30

Mail : contact@assautmusical.com

ASSOCIATION
FRANCO-JAPONAISE

Fête de fin d'année

L'Association Franco-Japonaise à Toulouse organise à Labège des cours de japonais pour les enfants et les adultes.



Le dimanche 9 juin s'est déroulée à Labège la fête de l'école de l'Association Franco-Japonaise à Toulouse.

Les enfants et aussi les plus grands ont fait beaucoup d'efforts pour montrer les progrès qu'ils ont faits cette année avec l'aide de leurs professeurs.

Le programme de lectures, de chants et de danses était distrayant et varié, avec en plus une démonstration de kata par le Karaté Club d'Escalquens.

L'après-midi s'est clôturé par un grand goûter bilingue et convivial.

L'école fermera bientôt ses portes pour l'été. Nous vous souhaitons de bonnes vacances à toutes et tous, pour être en forme à la rentrée.



AUTOUR
DU LIVRE

La soirée irlandaise du 8 juin 2013

Après les soirées « grecque » (2011) et « orientale » (2012), *Autour du Livre* a consacré sa « soirée évasion » à l'Irlande.



Toute l'équipe : organisateurs et musiciens !

Plus de quatre-vingts personnes étaient présentes le 8 juin à la salle des fêtes de Labège. Selon un principe maintenant bien éprouvé cette soirée, comportait trois dimensions : la dimension littéraire, la musicale et la culinaire. Trois moments se sont ainsi succédé :

- **Le moment littéraire** : Caroline Dieu, a présenté deux livres de Joseph O'Connor : « L'étoile des mers » (sur la famine en 1847) et « A l'irlandaise » (sur l'Irlande d'aujourd'hui) ; Christine Vidotto en a lu des extraits.
- **Le moment « découverte musicale »** : Les Rolling Barrels ont consacré leur première intervention musicale à des ballades d'hier et d'aujourd'hui, belles et poignantes.
- **L'apéro dansant** : le public a été invité à s'initier aux danses irlandaises, sous la houlette de Christine Maugas, tout en profitant des agapes proposées par *Autour du livre*. Les Rolling Barrels ont alors changé de registre et mené la danse.

Une exposition de très belles photos d'Alain Masurel, a montré la beauté de l'Irlande.

Un grand merci aux partenaires qui ont grandement aidé à la réussite de cette soirée : tout d'abord la médiathèque de Labège, toujours à nos côtés quand il s'agit de promouvoir livres et littérature, la librairie Escalire, partenaire régulier, et nos deux sponsors occasionnels : l'agence de voyage TerraDorée et le restaurant Colombo, tous 2 situés à Castanet.

■ Prochaine animation : l'assemblée générale !

L'Assemblée générale aura lieu le vendredi 27 septembre à la salle du 3^e âge. Vous voulez en savoir plus sur l'association ? Vous voulez éventuellement nous rejoindre ? N'hésitez pas !

■ Le cercle de lecture

Ouvert à toute personne de l'association- Cela se passe de 20h15 à 22h. Le principe est le suivant : chaque participant au cercle choisit un livre du thème retenu collectivement et vient en parler. La dernière séance (du 19 avril) a été consacrée à la famille. Les deux dernières séances (les 24 mai et



Les Rolling Barrels.



Le moment littéraire

27 juin) étaient consacrées à la poésie et à la littérature espagnole.

Les prochaines séances (thèmes et dates) seront définies d'ici la rentrée.

■ Les actions solidaires

La vente de livres au profit de l'association « Les enfants de Madagascar » : l'action dont le but est d'équiper et d'organiser une bibliothèque dans un groupe scolaire malgache est toujours d'actualité. Elle aura lieu à l'automne.

Les lectures aux pensionnaires de la maison de retraite de Labège continuent, toujours à la grande satisfaction des résidents...

■ Livre qui court...

Avis : un « lâchage de livres » à Labège, opéré par ADL, devrait avoir lieu cet automne... Nous vous donnerons plus d'informations dans le prochain bulletin...

Pour en savoir plus sur ADL : <http://autour.du.livre.free.fr/>
Pour échanger : adresser votre mail à : autourdulivre.labège@gmail.com

Dernières nouvelles

Malgré la pluie de ces dernières semaines, les jardiniers de Labège ne se laissent pas abattre et continuent à rendre l'association toujours plus conviviale :

- Un nouveau panneau d'affichage installé à l'entrée des jardins vous tient informés des manifestations prévues et le dicton de la semaine y fait son apparition hebdomadaire.
- Notre blog, tout frais lui aussi, sera alimenté régulièrement de nouvelles, photos, tuyaux, recettes et autres rubriques concernant le jardinier en herbe ou confirmé. Rendez-vous sur labejardins.blog4ever.com
- Une adresse mail a été créée pour toute demande d'information ou suggestion éven-

tuelle : labejardins@gmail.com

- Une boîte vocale est aussi mise à votre service au : 06 06 83 15 16

■ De nouvelles parcelles sont disponibles

Une nouvelle tranche de 18 jardins supplémentaires viendra rejoindre, grâce à la Mairie de Labège, les 42 jardins existants à l'automne prochain. Quelques familles labégeoises sont inscrites en liste d'attente pour ces jardins mais n'hésitez



pas à vous manifester si vous désirez rejoindre notre association et goûter aux joies du jardinage naturel, il y a encore des parcelles à réserver.



Famille d'accueil

Dès leur naissance les chatons nous attirent et nous émeuvent. Ils sont si mignons avec leurs petites mimiques et leurs maladresses.

Pourtant, certains vont se retrouver abandonnés. D'autres nés dehors, de mères sans maître, vont être rejetés et seront même considérés comme indésirables surtout s'ils causent des petits désagréments. C'est ainsi qu'ils vont souvent rejoindre les chatons pris en charge par les associations.

Le problème, c'est qu'ils ont entre un et deux mois et sont donc trop petits pour rester en compagnie d'adultes ou même de plus grands chatons. Il faut parfois les faire boire au biberon car trop jeunes pour se nourrir seuls. D'autres commencent juste à manger. Ils ont besoin d'être protégés et surtout d'avoir de la chaleur autant humaine que

naturelle. Ils doivent aussi apprendre à vivre avec les humains ce qui est difficile en refuge. Ainsi il est préférable pour eux d'être placés en famille d'accueil.

■ Etre famille d'accueil, en quoi ça consiste

Vous avez un petit peu de temps, vous aimez les animaux ; en particulier les chats, vous avez de l'espace libre, alors vous pouvez nous aider. Votre engagement : vous occuper de ces chatons jusqu'à leur adoption ou tant que vous êtes disponibles pour eux.

Notre engagement : vous fournir le matériel si vous n'en avez pas ainsi que la nourriture. Les soins vétérinaires sont à notre charge. Votre récompense. De merveilleux moments de complicité avec vos pensionnaires, des souvenirs inoubliables, le sentiment d'avoir fait une œuvre bonne et surtout le plaisir de savoir que grâce à votre action ces petits oubliés de la vie vont avoir une nouvelle chance. Si vous avez la possibilité, même pour quelques jours, de nous aider à secourir ces petits chatons, alors contactez nous. Nous avons besoin de votre aide et eux aussi. D'avance merci pour eux.



Chats Libres de Labège 06 85 88 28 24
Maison Municipale, 5 Rue de la Croix
Rose 31670 Labège
chatslibreslabège@hotmail.fr
<http://www.chatslibreslabège.fr/>

Acheminement du matériel et création de deux centres pour handicapés au Maroc

Chichaoua est le chef-lieu d'une province à 70 km à l'ouest de Marrakech. Là va se construire un centre pour personnes handicapées.

SolHandi, à l'initiative du projet avec l'association El Khair, peut s'enorgueillir d'avoir été le catalyseur du projet. D'abord, elle a permis à El Khair de formaliser un besoin qui n'était que vaguement exprimé oralement. Ensuite, les premiers fonds trouvés par SolHandi ont permis de décider les autorités locales à appuyer le projet techniquement et financièrement. Celui-ci a pris de l'ampleur. La participation financière de SolHandi n'est plus majoritaire mais reste néanmoins nécessaire. SolHandi interviendra aussi pour les conseils, la formation et le fonctionnement. Un important chantier s'ouvre devant l'association.

■ SolHandi continue l'acheminement de matériel

Le 15 avril, après de nombreux reports, Albert Sallan, Yves Foubert, Dominique et Jean-Paul Gardette, au volant de deux véhicules tractant deux remorques chargées de 35 fauteuils roulants, cannes et déambulateurs, sont enfin partis pour le Maroc. Le voyage s'est passé sans encombre et l'équipe est arrivée le 17 avril à Chichaoua.

L'association El Khair a profité de notre venue pour organiser une journée des personnes handicapées à Chichaoua en présence de Monsieur le gouverneur de la province. Un spectacle sympathique nous a été présenté par les membres de l'association. Cela démontre le dynamisme de cette association. Ce voyage a été aussi l'occasion de travailler sur le nouveau projet de centre à Chichaoua puis de visiter le centre de Todgha El Oulia.

■ Projet de Chichaoua au Maroc

SolHandi se mobilise maintenant pour la création d'un nouveau centre d'accueil pour personnes handicapées similaire mais plus ambitieux, car il s'adressera à toute la province de Chichaoua et sera beaucoup

plus grand. Le terrain est déjà attribué par l'état marocain. Les autorités et institutions locales sont toutes favorables au projet. L'enveloppe budgétaire a été fixée par les services de la province à 2 000 000 dh (184 332 €). Sur ce critère, une étude a été réalisée par un architecte, Monsieur El Anbassi Mohammed, président de l'ordre des architectes à Marrakech. Le plan a été réalisé en concertation avec SolHandi, les services de la province et l'architecte. Il sera modifié suite à la rencontre entre SolHandi, El Khair et l'architecte. Les modifications porteront sur une meilleure accessibilité des sanitaires, l'implantation d'une douche et une meilleure circulation. La structure sera calculée pour permettre la construction d'un étage supplémentaire dans l'avenir.

• Budget (financement du projet) :

INDH	1 000 000 dh soit 92 166 €
Conseil provincial	400 000 dh soit 36 866 €
SolHandi	600 000 dh soit 55 299 €

Une convention a été signée entre El Khair et SolHandi.

■ Centre de qualification à Todgha El Oulia

La construction de ce centre d'accueil pour personnes handicapées a commencé fin 2009. Ce projet, à l'initiative d'un instituteur marocain, a été financé dans son intégralité par des fonds collectés par SolHandi. Suite à notre visite du 22 au 26 avril, nous avons pu apprécier le travail qui a été fait depuis septembre 2012 date de début de fonctionnement. C'est maintenant douze filles handicapées qui bénéficient du centre. Nous avons pu voir qu'elles travaillent dans la bonne humeur et qu'elles sont heureuses d'être là. Elles ont déjà confectionné de nombreux objets qui seront vendus dans des expositions. Au regard des cahiers, nous avons vu que les cours d'alphabétisation commencent à



porter leur fruit. Certaines filles ne sont jamais allées à l'école. L'effort du centre doit maintenant porter sur l'intégration de nouveaux bénéficiaires notamment des garçons avec la mise en place de nouveaux ateliers : pépinière, bijoux, poterie.

■ Cadeaux

Les enfants de l'association labégeoise Art et Couleur ont réalisé une fresque pour offrir aux personnes handicapées du centre de Todgha El Oulia.

■ Recherche urgente

SolHandi cherche un garage, une grange, un hangar pour stocker les fauteuils roulants en attente d'acheminement. Si un Labégeois a un tel local inoccupé qu'il voudrait mettre à disposition de l'association, il l'aiderait énormément et par celà même des personnes handicapées défavorisées.

Contact : Solhandandi.fr
 contact@solhandi.fr
 Tel : 05 62 24 46 85
 06 70 30 31 42

Un club de plus en plus connu

Le jeune Club de Badminton de Labège, BAD à Labège, créé en 2009, engageait pour la première fois cette saison, une équipe d'interclubs départementale, dénommée BAL 1, composée d'adhérents joueurs classés et non classés, sous la direction de sa Capitaine Laëtitia Lecou et à l'initiative de sa Présidente Myriam de Faveri.

Cette équipe était engagée au niveau départemental le plus bas qui compte quatre divisions.

La division 4 est composée de quatre poules et au sein de chacune de ces poules six clubs s'affrontent au cours de dix rencontres (cinq rencontres aller et cinq rencontres retour).

Au cours de chaque rencontre, sept matches sont disputés : deux simples dames, deux simples hommes, un double dames, un double hommes et un double mixte.

Très vite, BAL 1 devait prendre la deuxième place au sein de sa poule pour finir première à l'issue de toutes les rencontres avec seulement deux défaites.

C'est ainsi que BAL 1 était amenée à jouer la montée dans la division supérieure, D3, le lundi 13 mai dernier et affrontait à ce titre l'équipe de la MJC de Villefranche-de-Lauragais. La victoire était écrasante puisque BAL 1 gagnait 7

à 0 et assure ainsi sa montée pour la saison prochaine.

Les rencontres déterminant le classement départemental des équipes d'interclubs de la division D4 se jouaient le 26 mai dernier à Saint Gaudens et BAL 1 finissait 3^e sur les 24 équipes engagées. Cette montée confortera la notoriété du Club qui commence à être connu et reconnu sur le plan régional.

Par ailleurs, même si BAD à Labège est un club axé principalement sur le loisir, nous comptons quelques joueurs compétiteurs dont les résultats ont été les suivants :

- Martin ZIZI (Labégeois) : vainqueur en simple hommes des tournois de Labège, Castanet, Saint-Jean et Saint-Suplice sur Tarn, vainqueurs en double hommes des tournois de Labège et Castanet avec Romain HUOT
- Romain HUOT (Labégeois) : vainqueur en doubles hommes des tournois de Labège et



Castanet avec Martin ZIZI

- KIEU Thu Nga : finaliste en double dames au tournoi de Saint-Suplice, vainqueur en doubles dames au tournoi de Castanet
- BOURRICAUD Céline : finaliste en double dame au tournoi de Castanet. L'ensemble de ses performances permet à chaque joueur concerné de voir son classement évoluer pour la saison prochaine.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager un moment sportif dans une ambiance amicale et conviviale.

badalabege@orange.fr
<http://badalabege.wix.cim/31670>

A VENT SCÈNE

Venez rejoindre la troupe

Créée en 2010, cette association poursuit son activité théâtrale.

En 2012 la troupe de douze apprentis comédiens a présenté à la salle des fêtes son spectacle : « A la santé de DEDE » écrit par une des participantes. Cette année, l'atelier a eu lieu les mercredi soir de 20h30 à 22h30 avec M. REIXCHAS un nouveau professeur, et 9 comédiens amateurs. Leur spectacle « PAROLES, PAROLES, PAROLES » a été joué le vendredi 28 juin à 20h30 à la salle des fêtes.

L'association participe chaque année à la journée des associations au village et de nouveaux amateurs sont attendus pour venir augmenter et enrichir la troupe.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LABÈGE

S'inscrire aux cours

*Vous avez envie de faire du sport cette année ?
Venez essayer nos cours de gym...*

L'association GV Labège vous propose huit heures de cours de gym adulte mixtes par semaine, pendant les périodes scolaires.

Reprise des cours : Lundi 9 septembre 2013. 2 cours d'essai gratuits – certificat médical obligatoire – Inscriptions au cours, ou à la journée des associations le dimanche 8 septembre 2013.

Pour plus d'informations,
contacter Monique DARDEL
au 05 61 39 87 93 ou par e.mail
monique.dardel@free.fr



Compte rendu de l'assemblée générale du 7 juin 2013

L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 7 juin 2013 à la salle dite « de la Belote » à Labège, avec 26 adhérents présents (et 29 pouvoirs) ; nous les remercions. Nous avons pu ainsi leur présenter :

■ Le bilan financier de la saison

Il est positif et adopté à l'unanimité.

■ Le rapport moral

Également adopté à l'unanimité : l'année s'est écoulée parfaitement grâce au professionnalisme de nos animateurs. Nous avons innové cette saison en proposant aux adhérents une initiation à la marche nordique, une vingtaine de personnes en ont profité... Pour la saison prochaine, il a été demandé un cours le samedi matin, ce que nous allons essayer de mettre en place pour septembre, à l'essai d'abord, et qui sera maintenu en fonction du nombre de participants.

■ Election du nouveau bureau

Toujours inchangé vu le manque de bénévoles...

Présidente : Monique DARDEL

Trésorière : Christine SORS

Trésorière adjointe : Micheline VIGUIER

Secrétaire : Régine DURAN

Effectif de la saison : 127 adhérents (dont 9 messieurs) qui ont bénéficié de 532 heures de cours.

■ Saison 2013-2014

Maguy JOVER, Emmanuelle RAMEAU et Samuelle BESSET, nos animatrices, continueront la saison prochaine à entretenir notre forme physique.

- *Cotisation annuelle inchangée* : 100 € (licence comprise)
- *Reprise des cours mixtes* : lundi 9 septembre 2013
- *Jours, horaires et lieux des cours* :
 - Mardi et jeudi matin 9 h15 à 10h15 « gym tonique » salle des fêtes
 - Mardi et jeudi matin 10h30 à 11h30 « gym douce » salle des fêtes
 - Lundi soir 19h45 à 20h45 « cours Pilates » école maternelle
 - Mardi soir 18h30 à 19h30 « gym tonique » école maternelle
 - Mercredi soir 19h30 à 20h30 « cours Pilates » école maternelle
 - Jeudi soir 18h45 à 19h45 « gym tonique » école maternelle

Et c'est avec notre « soirée gym » maintenant traditionnelle que nous avons clôturé cette assemblée.

Tournoi de Labège – 1^{er} Challenge Carrefour des clubs :

Terrains détremvés, mais cœurs ensoleillés !

Pour enchaîner 161 défis sur 8 terrains en 7 heures, il ne faut pas seulement une bonne préparation de la part des bénévoles du Labège Football Club, mais également un meneur sans égal à la sono. En ce dimanche de juin, il a fallu aussi 30 équipes motivées et prêtes à jouer le jeu à l'écoute des organisateurs de ce 1^{er} Challenge carrefour Labège.

C'est sous une pluie battante que les clubs du Sicoval (Escalquens, Saint-Orens, Ramonville, Castanet) ont répondu à l'invitation de l'hôte Labégeois. Chaque club s'est déplacé avec six équipes de catégories d'âges compris entre 6 et 12 ans, jouant les unes contre les autres, répondant à des quizz sur le monde du football avant de relever des défis de tirs de précision et de vitesse. L'ensemble de ces épreuves, une fois comptabilisées, permettant d'établir un classement final par club, originalité de ce challenge collectif. Déterminés, prêts à représenter un club et pas seulement une équipe, les 300 enfants revêtus de maillots multicolores créant une magnifique harmonie, ont montré tout leur potentiel footballistique.

Au moment de l'apparition d'un rayon de soleil tant attendu par tous fut faite l'annonce du club vainqueur de ce premier Challenge Car-

refour Labège, remis par les représentants de nos sponsors. C'est avec des cris de joie que les jeunes footballeurs d'Escalquens accueillent l'annonce de leur première place, devant un club de Labège qui démontre avec sa seconde place l'excellent travail de ses éducateurs sportifs et de la nouvelle équipe dirigeante.

M. David Falcou, président de Labège pouvait alors souffler et féliciter fièrement l'ensemble des acteurs pour la qualité de la manifestation, puis donner rendez-vous en juin 2014 pour la deuxième édition.

Nous profitons de cette tribune pour remercier l'ensemble des partenaires et la trentaine de bénévoles sans qui cette journée haute en émotion n'aurait pu être vécue

Que vivent les éditons du challenge Carrefour des clubs ! « La plus grande richesse naturelle d'une collectivité, ce sont ses enfants. »

Merci à tous !



De bons résultats tout au long de l'année

Pour la 2^e année consécutive, les élèves du lycée La Cadène entraînés par Hichem Chebboub et son équipe d'initiateurs, sont champions de France du Tournoi de tennis intersites Fondation Lacoste organisé à Paris. 17 élèves sont allés défendre le titre devant 175 autres jeunes. Félicitations à tous !

L'équipe 1 Hommes a fini 1^{re} de sa poule en challenge départemental LAFFONT, et a gagné la finale du groupe 4 contre le T.U.C Tennis Club. En championnat régional senior Midi-Pyrénées (Trophée Caisse d'Épargne), cette équipe jouait pour la première fois en division Hon-

neur et s'est distinguée en allant jouer une phase finale à Onet Le Château (12). Nos jeunes de l'école de tennis ont également eu des résultats très satisfaisants, notamment l'équipe des 9/10 ans avec Nicolas Baixeras (de NC en septembre à 30/4 en juin) et Grégoire Drenou (de NC en septembre à 30/3 en

juin), ainsi que l'équipe des 11/12 ans avec Xavier Beneitez et Mathieu Loth Boyer. Bravo à tous pour votre engagement et vos perfs !

■ Travaux au club

Toutes les lumières des deux courts intérieurs ont été remplacées, un film opaque a été installé sur les vitres du club house ainsi qu'une horloge indiquant heures et températures (très hivernales cet année...). Le bureau du TCL remercie la mairie et les services techniques pour toutes ces améliorations et pour le soutien qu'ils apportent au club de tennis.

■ Réinscriptions

N'hésitez pas à venir vous inscrire pour la saison 2013-2014 pendant le tournoi Open qui a lieu du 27 juin au 13 juillet 2013 sur les courts de Labège.

Une permanence du bureau du TCL se tiendra également pendant la journée des associations en septembre.

Bonnes vacances à tous et à très bientôt sur les courts.



Toute l'équipe avec le trophée



Les membres de l'équipe 1 Hommes de gauche à droite : Léo Delbos (5/6), Hichem Chebboub (15), Guillaume Lourme (15/1) et Kacem Khadir (15/1) entourés de Brigitte Benazzouz (présidente du TCL), Sandrine Laplace (trésorière) et Hind et Kamil Chebboub... la relève ! Deux autres membres de l'équipe n'ont pu être là pour la remise du trophée : Philippe Iruela (15/1) et Marc Bourgeois (15/2)



Fabrice Santoro entouré de Mathieu et Alex

BACCALAURÉAT

Le 3^e plus jeune candidat de France est Labégeois

Vous avez pu voir Maxime sur France 2, France 3, Canal +, TV5 Monde, lire des articles sur lui dans La Dépêche du Midi, Libération, Métronews... et beaucoup d'autres médias. Habitant Labège et scolarisé au lycée Pierre-Paul Riquet, à Saint-Orens en terminale option sciences de l'ingénieur, spécialité mathématiques, il passe le bac cette année alors qu'il n'a que 14 ans.

Silhouette fluette, yeux noirs, l'air serein, Maxime s'est trouvé propulsé malgré lui en haut de l'affiche. Cela ne résulte pas d'un plan délibéré et ses parents ont été surpris d'un tel engouement.

Reste que le parcours de Maxime laisse admiratif. Ayant sauté trois classes - le CP, le CM1 et la 4^e -, il étudie aujourd'hui en compagnie de camarades qui ont trois ans de plus que lui. « Déjà très en avance à la maternelle, il lisait Nice-Matin », explique son père.

Après la maternelle, il passe directement en CE1, puis la direction de l'école lui fait

sauter le CM1. A la fin de la 5^e, c'est lui-même qui demande à se passer en 3^e. « Je finissais les exercices plus vite, je m'ennuyais un peu », raconte l'adolescent, alors que ses parents étaient un peu réticents. La famille déménage des Alpes maritimes pour s'installer en Haute-Garonne et c'est à Toulouse qu'il effectue sa 3^e. Bien intégré et se montrant suffisamment mature, il a de bons résultats.

Ses parents lui ont fait passer des tests, de QI en particulier, mais ne révèlent pas les résultats, même pas à Maxime. « C'est un enfant précoce à haut potentiel, avec de grosses capacités de mémorisation », se

bornent-ils à dire. Pour autant, ils ne lui mettent pas la pression, restant cependant très attentifs à leur enfant unique. Ils considèrent que leur fils est un adolescent comme les autres, qui peut lui aussi connaître des crises. L'année passée, Maxime a consacré beaucoup de temps aux jeux vidéo. « Il était devenu un geek no life », se rappelle son père. Depuis, la pièce « ordinateur / jeux / livres » est inaccessible pendant la semaine.

Aujourd'hui, Maxime, qui adore aussi lire (il est d'ailleurs un fervent utilisateur de la médiathèque de Labège), les jeux de figurines, le badminton et l'aïkido, sait qu'il a des ambitions dures à réaliser et qu'il faut travailler beaucoup pour y arriver. Chaque année, il fréquente Scientilivre avec un grand intérêt. Il se destine à un doctorat, voire un post-doctorat en physique et en astrophysique. Et il a pour lui toutes les chances de réussir.



Sécurité à vélo

les bons réflexes pour tous !

■ Un vélo bien équipé

• Ce qui est obligatoire :

- une sonnette dont le son peut être entendu à 50 m au moins,
- deux freins dont l'état nécessite une vérification régulière,
- des catadioptres-latéraux
- un éclairage avant émettant une lumière jaune ou blanche,
- un feu rouge fixe à l'arrière.

• Ce qui est conseillé

- un rétroviseur placé sur le guidon,
- un écarteur de danger.
- avant toute utilisation, vérifier l'état général de son vélo. Les pneus sont-ils bien gonflés ? La selle et le guidon sont-ils bien serrés ? Les roues sont-elles bien bloquées ? Pensez à vérifier l'état de votre système d'éclairage !

■ Un bon comportement

- Anticiper les éventuels dangers : ouverture de portière, traversée des piétons, véhicule changeant de file.
- Respecter le Code de la route (arrêt aux stop, aux feux jaune et rouge fixe et rouge clignotant, respect des sens interdits).
- Bien se positionner sur la chaussée (rouler à droite et à environ 1 m des voitures et/ou du trottoir, ne pas zigzaguer entre les voitures, ne pas circuler sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés), utiliser les bandes et pistes cyclables lorsqu'elles existent*.
- Aux intersections, se placer en avant des véhicules afin d'être vu.
- Indiquer un changement de direction en tendant le bras.
- Maîtriser sa vitesse.

- Garder ses distances : 1 m au moins par rapport aux autres véhicules, voire 2 m pour éviter les angles morts. À une intersection ou un giratoire, ne jamais se positionner à droite d'un poids lourd, d'un bus ou d'une camionnette, ni en dehors du champ de vision du conducteur.
- Être vigilant et respecter toujours le sens de circulation. Si besoin, rouler sur une seule file.
- Ne pas utiliser son lecteur audio ou son téléphone portable en roulant.
- Utiliser un gilet rétro réfléchissant de nuit ou par temps gris.
- Mettre un casque : il n'est pas obligatoire mais vivement recommandé car il réduit la gravité des blessures à la tête lors d'une chute.

* **Piste cyclable** : C'est une voie réservée aux cyclistes et séparée du reste de la chaussée. Elle peut être obligatoire ou facultative en fonction de la signalisation.

Bande cyclable : C'est une voie située sur une chaussée à plusieurs voies de circulation et exclusivement réservée aux cyclistes. Elle permet d'être mieux identifiée à sa place dans le flot de la circulation.



Fédération française de cyclotourisme

Les bons réflexes pour tous !



Pour réduire efficacement ses consommations

Nous poursuivons ici la publication des éco-gestes débutée dans le précédent bulletin à propos de l'eau chaude. A travers ces fiches, vous découvrirez des trucs et astuces pour faire des économies d'énergie et d'eau. Autant d'idées à mettre en application pour réduire les factures et agir en faveur de l'environnement.

Eau froide

D'abord un point d'attention pour éviter le gâchis : **La pression de l'eau.**

Si la pression dans votre installation est supérieure à 3bars, cela peut entraîner une surconsommation d'eau. A une pression normale de 3 bars, le débit au niveau de la robinetterie est de 12L/min. Si la pression est de 6 bars, le débit est de 18L/min. Cela signifie que vous consommez 6L de plus par minute. Prenons un robinet de salle de bain que vous utilisez 5 minutes par jour. Sur une année, vous consommez : 6 L/min x 5 min x 330 jours* = 10 m³ de plus... par personne et rien que pour un robinet !

Pour corriger ce problème, vous pouvez installer un réducteur de pression. Les maisons récentes en sont équipées, mais ce n'est pas toujours le cas des maisons anciennes. Cela vous permettra, en plus d'économiser l'eau, d'éviter les dégâts dus à la surpression et de limiter les bruits dans les canalisations. Le coût d'un réducteur de pression est compris entre 50 et 250 €.

** On estime que vous êtes absent de votre domicile 35 jours par an.*

1 Repérer les fuites

Il est important de vérifier régulièrement l'état de vos tuyauteries mais aussi des robinets et de la chasse d'eau. Une fuite peut vite coûter très cher :

Fuite	Litre/heure	m ³ /an**	coût
Goutte à goutte	4	35	109,20 €/an
Mince filet d'eau	16	140	436,80 €/an
Chasse d'eau	25	219	683,28 €/an
Filet d'eau	63	552	1722,24 €/an

*** On considère une année de 365 jours car même quand vous n'êtes pas là, la fuite continue !*

Les fuites ne sont pas toujours visibles : pour détecter une fuite de chasse d'eau, mettez un peu de colorant alimentaire

dans le réservoir. Vaquez à d'autres occupations en donnant la consigne à votre entourage de ne pas utiliser les toilettes... puis revenez : si l'eau dans la cuvette est colorée, c'est qu'il y a une fuite ! Si vous soupçonnez une fuite, relevez le compteur d'eau le matin avant de partir ou le soir avant de vous coucher. Si lorsque vous relevez à nouveau le compteur, il y a une différence, c'est qu'il y a une fuite. Enfin, changez les joints défectueux ou faites-le faire par un plombier, cela vous coûtera toujours moins cher que la fuite elle-même ! Et pensez à couper votre compteur d'eau avant de partir en vacances, certains assureurs l'exigent. En rentrant, pensez à

laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire afin de ne pas consommer une eau qui a stagné dans les conduites.

2 Installer une chasse d'eau à double vitesse

ou à défaut il est possible de réduire le volume de la chasse d'eau grâce à une éco-plaquette ou à une bouteille d'eau glissée dans le volume. Attention : évitez les briques. En se désagréant dans l'eau celles-ci risquent de créer une usure prématurée des joints.

3 Récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes et laver la voiture

Il n'est pas nécessaire d'installer une cuve et un matériel coûteux pour commencer à récupérer l'eau de pluie : installez simplement un bac à la sortie de la gouttière de votre maison vous disposerez déjà d'un apport suffisant pour assurer la plupart de vos usages extérieurs à la maison !



Des activités variées

Jardinage avec le Claé

La résidence compte un nouveau partenaire dans le projet « jardin à tout âge ».

Après l'école maternelle, les résidents vont jardiner avec les enfants de l'école primaire puisque le l'ALAEH vient de s'associer au projet. Un jardin potager devrait bientôt voir le jour tout près du boulodrome. L'un de nos partenaires impliqué dans ce projet nous a fourni deux tables de jardinages grâce auxquelles les aînés vont pouvoir jardiner à hauteur pour plus de facilité et d'adaptation aux différents handicaps. Les résidents et les enfants se sont rencontrés les 14 et 28 mai, afin de commencer l'aménagement du jardin et ont réalisé le désherbage de « l'arbre du partage » élément clef du jardin. Après cette tâche fastidieuse qu'ils ont accomplie avec courage et efficacité, ils ont semé des « tickets magiques » qu'ils ont aussitôt arrosés. Il nous tarde déjà de voir pousser ses graines mystérieuses.

Les rencontres suivantes ont eu lieu en juin pour la plantation d'herbes aromatiques.



Mardi 28 mai 2013, la Résidence Bastide Médicis était à l'honneur au Salon de la Santé et de l'Autonomie à Paris

Nathalie Guilbaud Directrice et Géraldine Bons animatrice se sont rendues à Paris, pour recevoir le premier prix des jardins thérapeutiques attribué par différentes fédérations afin de récompenser le travail effectué par l'ensemble des résidents et des équipes de Bastide Médicis.

Le projet « jardin à tout âge », mené depuis quelques années sur la résidence, s'est vu récompensé parmi une centaine de projets sur la même thématique. Il a su faire la différence grâce aux nombreux échanges intergénérationnels et à la diversité des actions qui sont menées tout au long de l'année dans les différents espaces

verts que nous possédons. La résidence participera à la manifestation nationale autour des jardins les 21 et 22 septembre prochains

et proposera différentes activités durant ce week-end qui vous seront communiquées ultérieurement.



Commissions menu et animation

Les résidents et leurs familles étaient conviés à participer aux réunions autour des thèmes de la restauration et de l'animation ce vendredi 17 mai. A cette occasion les menus et les animations à venir ont été présentés à l'ensemble des

participants. Ces rassemblements permettent de prendre en considération les remarques soulevées par les différents interlocuteurs et d'échanger autour des différentes actions en cours au sein de la résidence est aussi un moyen de prendre

part à la vie de la résidence. Nous remercions vivement les résidents et les familles qui se sont une nouvelle fois impliqués activement dans le déroulement de ses séances.



L'Afrique du sud était à l'honneur le jeudi 30 mai à la résidence

Malgré une baisse des températures extérieures, la chaleur est montée de quelques degrés au sein de Bastide Médicis où décoration, gastronomie et animations ont apportées couleurs, saveurs et ambiance festive à l'ensemble des résidents, des familles et des membres du personnel. En fin de matinée le chef nous avait préparé un superbe buffet où les différents plats et animaux de la savane nous ont permis de côtoyer les différentes spécialités du pays.

Le voyage gustatif s'est prolongé tout au long du déjeuner qui a débuté par une salade de la savane et s'est achevé sur un cake banane-citron vert.

Notre cuisinière, Ndeye, nous a concocté un bon plat de chez elle au Sénégal, un poulet Yassa. Ce détour a été loin de déplaire à nos hôtes qui l'en ont félicitée. L'après-midi a été animée par une chorale spécialement dédiée à l'Afrique pour l'occasion. Les équipes chantaient et



dansaient tandis que les résidents et leurs familles marquaient le tempo à l'aide d'instruments typiquement africains.

Cette journée a été une belle réussite plébiscitée par tous qui attendent impatiemment la prochaine journée thématique.

Mémo compostage

2013

Déchets de cuisine

épluchures de fruits et légumes, restes de repas d'origine végétale, marc de café, filtres en papier, sachets de thé...

- **Compostage domestique** : une solution économique, pratique et écologique pour obtenir du compost pour son jardin.
- **Compostage collectif en pied d'immeuble** : le Sicoval forme et accompagne les utilisateurs de composteurs collectifs.
- **Lombricompostage** : une méthode de compostage adaptée pour les appartements, les pavillons sans jardin...

Commande de composteurs en ligne sur www.sicoval.fr ou renseignements sur demande.



Déchets de jardin*

tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...

- **Compostage domestique** : (Voir ci-dessus)
- **Déchèteries** : ouvertes même le week-end pour déposer les gros volumes. (voir mémo déchèteries)



Déchets de taille*

branchages, tailles de haies, résidus d'élagage...

- **Broyage des branchages à domicile** :
 - **Branches** : jusqu'à 8 cm de diamètre. **Service gratuit sur rendez-vous**
- **Collecte à domicile** :
 - **Déchets acceptés** : diamètre inférieur à 10 cm.
 - **Présentation** : fagots transportables de 1m50 de longueur maximum (fil de fer interdit)
 - **Tarif** : facturation au voyage. **Sur rendez-vous**
- **Déchèteries** : ouvertes même le week-end pour déposer les gros volumes. (voir mémo déchèteries)



Calendrier 2013 des collectes de déchets

Changeement de jours de collecte à compter du 7 janvier 2013

Labège

- Déchets ménagers résiduels (bac à sortir la veille au soir)
- Emballages sauf verre (bac à sortir avant midi)
- Encombrants + DEEE (à sortir la veille au soir)
- Verre (sortir la coissette au le bac avant midi)

Bacs et coisettes*

- Fourniture et maintenance des bacs (bacs trop petits, cassés, volés...)
- Contactez le service Relation aux usagers ou remplissez le formulaire en ligne sur : www.sicoval.fr/services/aux-habitants
- * Les renvoyer après chaque collecte

Encombrants et Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)**

- **Acceptés** : mobilier, métaux, ferrailles, petits et gros électroménagers, informatique, téléphones, écrans...
- **Refusés** : gravats, batteries, pneus, pots de peinture et tout objet ou équipement de plus de 60 kg ou de dimensions supérieures à 2x1,5x1,5 m
- ** collectes séparées le même jour

juillet août

L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4			
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28	29	30	31	

septembre octobre

L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1	1	2	3	4	5	6	
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			
30													

Les collectes du 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre seront rattrapées le lendemain.

Service Relation aux usagers

N° Vert 0 805 400 005

relation.usagers@sicoval.fr

Pharmacies de garde *Dimanches et jours fériés*

Juillet

■ 7	Armando & Derouet	Saint-Orens	05 61 39 91 93
	Berger-Rispal & Verdu	Verfeil	05 61 35 61 47
■ 14	Duplouich	Fonsegrives Q.	05 61 24 02 00
	Bezombes-Paludetto	Lapeyrouse F.	05 61 09 75 18
	Cassaigne-Cier	Villefranche L.	05 61 81 62 22
■ 21	Blanc	Montrabe	05 61 84 67 39
	Claude & Ramio	Caraman	05 61 83 10 37
■ 28	Bonnecaze	Saint Jean	05 61 74 33 64
	Courtiade	Drémil L.	05 61 83 94 94
	Caillot	Villefranche L.	05 61 27 17 39

Août

■ 4	Galy-Gasparrou	Saint-Orens	05 62 47 94 00
	Volochine	Rouffiac	05 61 09 75 18
■ 11	Delmas & Terrasse	Castelmaurou	05 61 09 10 62
	Jorro	Auzielle	05 61 75 95 83
■ 15	Poey & Savoie	Saint-Jean	05 61 74 70 22
	Dalicieux	Labège	05 61 39 83 38
■ 18	Rampin	L'Union	05 61 27 92 70

■ 25	Alalouf-Herrmann & Tauriac	Quint	05 61 24 25 16
	Amalric	Montastruc	05 61 84 21 55
	Batigne & Canuel	Villefranche L.	05 61 81 60 73

Septembre

■ 1 ^{er}	Bordes & Couasnon	Saint-Orens	05 61 39 06 98
	Delmas & Terrasse	Castelmaurou	05 61 09 10 62
■ 8	Faure & Sans	Balma	05 61 24 17 77
	Canod & Gobin	Ayguesvives	05 61 81 16 02
■ 15	Latour & Mellano	L'Union	05 61 74 32 50
	Beugnet & Stigliani	Lanta	05 61 83 78 19
■ 22	Fresnay & Gausserand	Balma	05 61 24 46 40
	Ducros-Bourdens & Eloy-Hurtevent	Montgiscard	05 61 81 90 09
■ 29	Foyard	L'Union	05 34 27 10 00
	Cahuzac & Dolsan	Labège	05 62 24 45 23

Pharmacie de nuit : 76 allées Jean-Jaurès, tél. 05 61 62 38 05

Calendrier des collectes de déchets verts

2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
janv																														
fév																														
mars																														
avril																														
mai																														
juin																														
juil																														
août																														
sept																														
oct																														
nov																														
déc																														

Rappel : pour la collecte des déchets verts

- ▶ Les branchages doivent être stockés, groupés et attachés avec des ficelles en fagots de 1m de long maximum.
- ▶ Feuilles et déchets végétaux menus doivent être stockés dans des contenants de votre choix, ouverts, de 80l maximum.
- ▶ L'ensemble de ces déchets

doit être entreposé sur le domaine public la veille au soir du jour de la collecte. Les usagers doivent faire en sorte de ne pas gêner par ce stockage les voies piétonnes et carrossables.

- ▶ Seuls les déchets verts seront collectés, ce qui exclut les gravats et autres déchets.

Rappel déchèterie de Labège

Impasse de la Bourgade
Route de Baziège
(Rond point Néon Aquitaine)
Tél. 05 61 39 99 18

Horaires

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
9h30 - 12h / 13h30 - 18h
Samedi, dimanche
9h30 - 17h
Fermée le mardi et jours fériés



Mairie - rue de la Croix Rose - 31670 Labège

Tél. : 05 62 24 44 44 • Courriel : accueil@ville-labege.fr

Horaires d'été : du 15 juillet au 16 août inclus

- Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
sauf le vendredi 16 h 30 ; le samedi de 9 h à 12 h (en période scolaire)
- Veilles de jours fériés : fermeture à 17 h
- Fermeture les samedis matin pendant les vacances d'été sauf le 31 août